

LE GUIDE

Vous offre un grand nombre de lecteurs qui demain, seront vos clients. N'hésitez pas, "Le Guide" c'est votre chance!!

LE GUIDE

Annonces

Pour vendre à la Beauce, il vous faut annoncer dans la Beauce. "Le Guide", voilà le journal que vous devez considérer.

VOL. 12. — No. 21

"LE GUIDE", 9 SAINT-ANTOINE, STE-MARIE BCE

MERCREDI LE 28 MAI 1941

Lettre d'Ottawa

Le discours de M. Lapointe contient des menaces non déguisées

Le ministre de la Justice prononce un discours dans lequel certains passages sont peu clairs. — Nous nous battons pour défendre nos libertés. — La seule qui nous reste est d'être opposé à la conscription pour service outre-mer, et encore faut-il être libéral pour ne pas s'exposer. — Des journaux ontariens prétendent que le Cardinal Villeneuve serait en faveur de la conscription pour service outre-mer.

Ottawa — 23 — La session fédérale se termine maintenant en grande vitesse. Question de jours. Ministres et députés ferment les dossiers, classent leur correspondance, bouclent leurs malles et se préparent à tirer leur révérence au Parlement.

La session, en définitive, n'a rien donné au gouvernement qu'ennuis et soucis; rien donné à la population que des impôts et le service militaire obligatoire en Canada pour une période indéfinie. Quelques discours un peu sérieux. Un seul d'une réelle valeur: celui de M. Maxime Raymond, député de Beauharnois-Laprairie. On vaudra oublier la session comme une mauvaise aventure. Pour toutes fins pratiques, on aurait pu se dispenser d'obliger les députés à siéger si longtemps. Le gouvernement est suprême. Non plus le Parlement. Ce que le gouvernement décide, le Parlement l'approuve. Dans les circonstances, pourquoi faire perdre le temps des députés? Cela coûte cher vivre à Ottawa. Les députés s'y ennuiant. Ils seraient les premiers à se féliciter d'y passer le moins de mois possible.

Les conscriptionnistes

La session n'a été profitable qu'aux conscriptionnistes. La Chambre des communes constitue une merveilleuse tribune pour ceux qui veulent soutenir la campagne en faveur du service militaire obligatoire pour outre-mer. Appuyés par des gens de l'extérieur, c'est-à-dire par des hommes qui ne font pas partie du Parlement, sénateurs et députés favorables à la conscription ont pu soutenir une campagne de presse, l'alimenter, lui donner plus d'ampleur et de vigueur. On a vu ainsi M. W.-D. Herridge, M.-A. MacPherson, Stanley Lewis (maire d'Ottawa), des membres de congrégations religieuses, demander au gouvernement d'imposer la conscription sans retard. "Il nous faudrait, a dit le Dr Herbert Bruce, député ultra-loyaliste de Toronto, le service obligatoire qu'aurait rendu possible les pouvoirs illimités de la loi des ressources nationales, adoptée en juin dernier, sans cette clause restrictive empêchant que les recrues à l'entraînement sous l'empire de cette loi soient utilisées où le besoin est pressant".

Une réplique

Le ministre de la Défense nationale, M. J.-L. Ralston, qui venait d'inaugurer une campagne de recrutement en vue d'obtenir 82,000 volontaires, n'a pas aimé l'appel de M. Bruce. Le ministre lui a répondu en ces termes: "Je ne comprends pas pourquoi, juste après l'inauguration d'une campagne de recrutement, mon honorable ami ait jugé à propos d'interjeter une note discordante dans notre unité nationale. Il a fait ses observations en toute sincérité, j'en suis sûr, mais elles n'en sont pas moins une atteinte à l'unité nationale et, qu'il le veuille ou non, une tentative de la saper". Et M. Ralston d'ajouter: "En Australie, le service outre-mer n'est pas obligatoire. L'Afrique du Sud ne connaît pas ce genre de service, non plus que la Nouvelle-Zélande". Voilà qui devrait suffire, pour le moment, pour répondre aux conscriptionnistes. Mais, dans leur zèle, ceux-ci prétendent que le Canada devrait donner l'exemple aux autres dominions. Et voilà. Contre cet état d'esprit rien à faire. Et il paraît, d'après l'Action Catholique, que les Canadiens français ne doivent rien dire, de peur de se faire

L'appel de M. Ernest Lapointe

Jeudi soir dernier (15 mai 1941), le ministre de la Justice a fait un appel aux jeunes Canadiens français en faveur de l'enrôlement volontaire: "Je dis à ce jeune homme: ton devoir est de répondre à l'appel qui vient d'être lancé pour grossir les rangs de notre armée. Je dis cela en toute tranquillité de conscience parce que je suis convaincu à la fois de la nécessité de ce geste et des conséquences fatales d'une abstention". On a beaucoup glosé sur ces dernières paroles du ministre. On peut les interpréter comme on veut, le ministre lui-même n'ayant pas osé tenir un langage clair. M. Lapointe a ajouté, pour souligner sa pensée: "Compatriotes de Québec, je serai fidèle aux promesses sacrées que j'ai faites. Vous pouvez compter sur moi. Je sais que je puis, moi aussi, compter sur vous, et que vous accomplirez volontairement et fièrement le devoir que la patrie vous demande". Ceci est beaucoup plus précis. Tout le monde comprend.

Le gouvernement et la liberté

Le ministre de la Justice a fait une autre déclaration jeudi dernier qui mérite d'être mise en évidence: "Jusqu'ici, à quelques exceptions près, il y a eu plus d'ignorance que de mauvaise volonté parmi ceux qui boudaient notre effort (de guerre) ou défendaient des théories dangereuses pour notre sécurité. Mais les événements qui se sont déroulés depuis un an en Europe, et les moyens nombreux qu'on a de se convaincre du danger réel qui menace notre continent ne laissent plus d'excuse. Si les tièdes et les agitateurs ne se rangent pas avec les autres bons citoyens pour la défense commune, mais au contraire s'efforcent de la paralyser ou même de lui nuire, ils devront être considérés comme dangereux ou traités en conséquence". Il ne faudrait tout de même pas que seuls les conscriptionnistes et les saboteurs de l'unité canadienne jouissent de la liberté de parole et de presse au pays. A l'heure actuelle cette situation existe déjà en une large mesure, à cette seule exception-ci: on peut être encore anticonscriptionniste, mais à la condition expresse d'être libéral.

Le cardinal Villeneuve et la conscription

Un journal de Toronto, le Saturday Night, laisse clairement entendre que Son Eminence le cardinal Villeneuve ne s'opposerait pas à la conscription, vu ses déclarations passées en faveur de la participation à la guerre d'Europe. Le Saturday Night circule largement parmi les intellectuels anglo-canadiens. Son influence est indéniable. "Québec est intéressé à gagner la guerre, dit Politicus dans le Saturday Night du 10 mai 1941. Ceux qui disent autre chose parlent au travers leurs chapeaux. Car la guerre doit être gagnée si Québec doit avoir ses droits linguistiques si hautement estimés. La guerre doit être gagnée par l'Angleterre pour Québec, de même que pour toutes les autres régions de la communauté. Car si le Canada perd le lien qui l'unit à la

(suite à la dernière page)

La province de Québec a droit à sa part des contrats de guerre, dit M. J.-S. Roy

Il n'est pas superflu de parler ici de l'inégalité de traitement dont Québec est l'objet.

Le bureau d'information du gouvernement nous apprend qu'en mars dernier on comptait dans les différents organismes constitués par le fédéral pour organiser et contrôler notre effort de guerre, 638 fonctionnaires de langue anglaise et 39 de langue française.

Je pourrais montrer la même disproportion dans l'octroi des contrats de munitions et d'approvisionnement aux industries militaires du pays. Cette disproportion est encore plus grande entre les subventions accordées aux industries des autres provinces auxquelles on octroie des centaines de millions pour les assister dans leurs difficultés, et le peu que reçoivent les industries de Québec, en particulier les industries de l'agriculture, de la pêche et celle du bois, laquelle a à faire face, cette année, aux conditions les plus adverses.

Il y a eu de longs débats en cette Chambre sur les problèmes économiques des autres provinces et des besoins de leur population.

A l'exception du député de Temiscouata qui a été seul jusqu'ici à prendre une attitude positive dans l'exposé de ces vues, ni le Gouvernement ni l'opposition n'ont manifesté la moindre attention ni le moindre souci pour les intérêts et les droits de la province de Québec, cela en dépit de mes nombreux appels.

Tout étrange que cela paraisse, le Québec est entouré d'un silence tel qu'on croirait qu'il n'existe pas ou qu'il est de quantité négligeable. Pourtant de nombreux propagandistes y pensent pour lui demander sa part de sacrifices. Sa contribution a été bien remarquable jusqu'ici malgré les ressources limitées de sa population et l'éducation contraire qu'on lui a donnée dans le passé.

Cependant elle pourrait bien baisser malgré nous si l'on n'accorde pas à notre économie les mêmes soins que l'on donne ailleurs. J'ai eu l'occasion, au cours de la dernière vacance, de constater que l'activité commerciale était au ralenti dans la province de Québec. A Gaspé même et sur la côte, le commerce de détail a diminué de 50% au cours de l'hiver par rapport à l'hiver précédent.

Plusieurs de nos industries sont gravement atteintes par l'état de guerre. Celle du bois aura à souffrir de façon bien aigue par suite des difficultés existantes et surtout de l'absence des moyens de transport. Cette industrie est un des piliers de notre économie provinciale. Le gouvernement viendra-t-il à son aide comme il l'a fait pour celle du blé dans l'Ouest ou refusera-t-il cette aide comme il l'a obstinément refusée jusqu'ici à nos pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine qui sont dans la misère la plus affreuse depuis plus d'un an.

Puis-je, monsieur l'Orateur, attirer une fois de plus l'attention du Parlement sur le sort fait à cette population de Gaspé et des Îles-de-la-Madeleine, géographiquement situés pour opposer la meilleure défense à une attaque possible des ennemis de la démocratie. J'ai déjà signalé l'importance de la précieuse participation de ces gens à cette même cause.

Depuis le début de la session, le Parlement a approuvé des crédits d'environ 1,600 millions de dollars. Tout cela, destiné à la sécurité, à la défense, la paix, l'ordre et le bien-être du Canada, et à assurer l'application de toute mesure jugée indispensable dans l'état de guerre actuelle — guerre, nous dit-on, et avec raison, pour la survivance de la démocratie et de la Justice.

Si nous participons volontairement à la défense de la démocratie dans le monde, ne serait-il pas prudent de nous soucier de sa conservation dans notre propre pays?

A cet égard, M. Winston Churchill parlant dernièrement en Angleterre avec la courtoisie française que nous lui connaissons, déclarait qu'il faudrait à l'avenir orienter la politique du Gouvernement britannique vers le règlement des griefs populaires.

N'est-il pas un besoin urgent pour le Canada de diriger notre politique dans ce même sens? En face des assauts que la démocratie subit sur d'autres continents, il est impérieux, si nous sommes vraiment sincères dans cette lutte, de revenir à certains principes à peu près oubliés.

On reconnaît d'emblée surtout en un temps comme celui-ci que tous les membres de notre système démocratique ont les mêmes devoirs. Le service militaire obligatoire et l'impôt réparti selon les moyens d'un chacun en sont la preuve; mais si ses membres ont les mêmes obligations, ils ont également droit aux mêmes avantages et privilèges.

LA COLONISATION

Le budget de la colonisation

L'établissement des Canadiens chez eux, ceux des centres ruraux tout particulièrement, dans les vieilles paroisses et sur les terres neuves est nécessaire: parce qu'il faut absolument que nous prenions possession de notre sol; pour que nos familles donnent pour l'Etat le maximum de rendement possible dans ce pays où nous sommes la minorité exploitée depuis des années; pour que notre population croisse et vive de façon normale; parce qu'à la campagne la santé physique et la santé morale sont plus robustes; aussi pour prévenir l'après-guerre.

On nous rapporte qu'on vient de découvrir que la Colonisation, ça coûte cher.

C'est possible. C'est même certain. Comme la Colonisation est pour les familles rurales du Québec une œuvre primordiale, le gouvernement qui est responsable des vols et des pillages faits au détriment des futurs colons, se trouve dans l'obligation de remettre au colon, sous forme de primes ou de bonis au moins pour la valeur de ce qu'il a vendu ou laissé piller.

D'où la nécessité d'avoir un budget de colonisation en rapport avec des besoins qui sont considérables. Il reste en plus la question des chemins.

Pour chaque six ou huit familles qui s'établissent dans les pays nouveaux, il faut au moins dépenser \$5,000 pour les chemins seulement. Et encore ces chemins ne sont-ils pas faits pour le trafic lourd.

Jean de Gaspé

Duplessis profite d'une histoire de taureau pour rappeler à Godbout qu'il ne faut pas salir les autres

Pour forcer les jeunes gens à s'enrôler

Un député de Québec a posé récemment au gouvernement d'Ottawa une question dans la réponse est très intéressante. Il a demandé quel le nombre d'enfants âgés de moins de 16 ans qui travaillent actuellement dans les industries de guerre du Canada. Le ministre a répondu qu'il y en a au dessus de quatre cents, dont deux dans les autres provinces (deux enfants, pas deux cents) et les quatre cents autres dans la province de Québec.

Le gouvernement ne prétendra pas qu'il emploie des enfants parce qu'il ne trouve pas de jeunes gens: des milliers de jeunes gens sont à ne rien faire. Seuls les noifs pensent que l'on fait cela par économie.

Ne pense-t-on pas, plutôt, que le gouvernement fédéral refuse de faire travailler les jeunes gens de notre province dans l'industrie, afin de les forcer à s'enrôler pour aller combattre en Europe?

Belle fête à M. Wilbrod Langlais

Mardi soir, les amis et les parents de M. Wilbrod Langlais se sont réunis au Club Renaissance pour célébrer son vingtième anniversaire de mariage. Ils lui ont offert un magnifique appareil de radio. C'est l'hon. M. Onésime Gagnon qui s'est fait l'interprète de l'assistance pour présenter les vœux à l'heureux jubilaire. Malheureusement, Madame Langlais, qui a été retenue chez elle par la maladie, n'a pu assister à cette belle manifestation d'amitié. On lui a envoyé une gerbe de fleurs, avec les vœux des amis et des parents. M. Langlais a remercié en termes émus, en son nom et en celui de son épouse. Ce fut une soirée charmante dont tous ceux qui y ont assisté garderont un durable souvenir.

Le Canada en guerre

Conduite distinguée

"D. 56267 Caporal A. Doucet Régiment de Maisonneuve

1 — "Au cours d'un exercice d'une brigade, de bonne heure le matin du 3 mars 1941, alors qu'il obscurcit durait encore, un camion que conduisait le caporal A. Doucet D.56267 du Régiment de Maisonneuve, passa par-dessus le talus et tomba à l'envers dans la rivière Wey, profonde à cet endroit.

2 — "Le caporal Doucet réussit à sortir du camion et à remonter à la surface de l'eau. Son conducteur de relève, le caporal L. Thibault, D. 56056, était resté pris à l'intérieur de la cabine. Constatant cela, le caporal Doucet plongea immédiatement sous l'eau, dégagea son compagnon, lequel était devenu inconscient, le tira de sa position et le ramena à la surface. D'autres soldats lui aidèrent à accomplir ce sauvetage. Le caporal Doucet désigna alors des hommes pour garder le camion avant d'être transporté au poste de secours régimentaire.

3 — "Le général commandant ou corps canadien a bien voulu louer l'action du caporal Doucet. Cet acte de conduite distinguée sera consigné à son feuillet-matricule, conformément aux Règlements et ordonnances royaux pour l'Armée Canadienne."

La corvette "Shawinigan"

Le maire J.A. Bilodeau, de Shawinigan-Falls, ainsi que d'autres

M. Adélard Godbout doit regretter, aujourd'hui, la lutte maladroite qu'il a laissée faire par son parti contre l'Union Nationale. On se souvient de la tempête que les journaux rouges ont soulevée lorsque M. William Tremblay, alors ministre, s'est fait construire une maison, pourtant bien ordinaire. C'est ce qui leur retombe sur le nez aujourd'hui. Et c'est d'autant plus regrettable pour eux que certaines transactions opérées par le premier ministre, un homme qui était supposé être très pauvre avant 1934 laissent ouvertures à certaines interrogations. M. Godbout s'est accordé avec M. Duplessis pour dire qu'on devrait faire de la politique proprement et ne pas frapper en bas de la ceinture. Espérons qu'en disant cela M. Godbout est sincère et qu'il regrette ce qu'il a dit, fait dire ou laissé dire dans le passé.

Cet incident est survenu à la fin de la session, au moment où la Chambre étudiait les crédits de l'agriculture.

On sait que les journaux ont publié à grand renfort de publicité louangeuse la nouvelle que M. Adélard Godbout avait acheté un taureau quasi phénomène, digne d'habiter dans les harems bovins les plus célèbres.

M. Roméo Lorrain, député de Papineau, d'un ton humoristique, a rappelé les louanges des journaux, et que ledit taureau avait même été payé un prix record, quelque chose entre \$5,000 et \$12,000. Ces nouvelles, dit-il font tort au premier ministre. Il devrait nous dire comment il a payé son taureau.

Je n'ai aucune objection, répondit M. Godbout, à entrer sur ce sujet, bien qu'il s'agisse de mes affaires personnelles. J'ai payé un prix qui est très loin du prix record, car je crois que le prix record est de \$122,000. N'importe quel cultivateur aurait pu acheter le même animal. Je suis prêt à rassurer ceux qui ont peur que je me ruine.

Je suis propriétaire d'une ferme à Frelighsburg. Je l'ai achetée avec les économies de toute ma vie et j'ai encore des dettes formidables. A Oka, j'ai loué une ferme pour cinq ans, sans même option d'achat. L'argent que j'ai mis dans l'agriculture, je ne l'ai pas volé. Ceux qui insinuent le contraire sont des lâches. Je parle pour certaines personnes en dehors de la Chambre, pour quelqu'un qu'on ne nomme pas. On a voulu exploiter le fait que j'habitais un château. C'est une résidence, assez mal bâtie d'ailleurs, où je passe l'été, et où je cultive la terre. Car je suis un cultivateur. Je retire de ma ferme plus qu'il ne me reste de mon salaire de premier ministre lorsque j'ai déduit toutes les dépenses inhérentes à la vie publique.

La nouvelle en question, répondit M. Duplessis, a été publiée dans les journaux, même les journaux ministériels. On parlait de prix record. Ce n'était pas juste pour le premier ministre. On sait que le chef du gouvernement n'est pas riche et qu'il n'a pas fait d'argent dans la politique. Le député de Papineau n'a fait que lui rendre service. Tous les hommes publics sont exposés à de telles nouvelles tendancieuses à leur sujet. Pour ma part, il est arrivé qu'on a coupé mon portrait en deux pour me faire sourire à certain personnage. On m'a même fait passer pour le gendre de M. Taschereau. Je ne veux pas que la même campagne soit poursuivie contre le premier ministre. Je suis sûr que le député de Papineau lui a rendu service. Je crois qu'il a bien fait de mettre fin à des rumeurs injustifiées et injustifiables. Il devrait le remercier.

Je le remercie dans la mesure de ses bonnes intentions, répliqua M. Godbout. En effet, il m'a donné l'occasion de répondre à quelqu'un quel on ne répond pas. L'animal que j'ai payé aurait pu être payé par tout bon éleveur. Si je parle de ces choses, c'est que je parle à quelqu'un d'honorable, à qui on peut parler.

M. Duplessis rappelle ensuite les luttes faites contre M. William Tremblay, à l'occasion d'une maison qu'il s'était fait construire et déclare que si de telles attaques étaient mauvaises pour l'ancien ministre du Travail, elles le sont également pour le premier ministre. On s'est dit sans doute, poursuit M. Duplessis, que si les libéraux ont fait cela, on peut faire la même chose. Mais je crois que ces luttes devraient cesser. De telles méthodes ne sont pas justifiables. On doit toujours faire la lutte en haut de la ceinture.

L'hon. M. Maurice Dupré est en deuil de son père

C'est avec de profonds regrets que nous avons appris la mort de M. H.-Edmond Dupré, l'un des citoyens les plus distingués de Québec et le père de notre ami, l'hon. M. Maurice Dupré, C.P., ancien solliciteur général du Canada. M. Dupré est décédé à l'âge de 85 ans, au sommet d'une vieillesse heureuse qui couronnait une vie active et une parfaite réussite. Il était président et l'un des fondateurs de la compagnie Chic. Il a également été directeur de la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec. Son succès en affaires, qui est dû à son travail, à son intelligence et à sa probité, fait l'honneur des deux institutions où il a reçu sa formation: l'Académie Commerciale de Québec et le Collège de Lévis. A plusieurs reprises, il a reçu d'éloquents témoignages d'estime. Il fut maire de Lévis, président de la Chambre de Commerce et il fut décoré par la France. En 1916, M. Dupré avait été nommé membre de la commission chargée d'étudier les conditions économiques en Angleterre, en France, en Italie et en Belgique, à titre de représentant de la province de Québec. Décoré des palmes académiques en 1918, il fut aussi nommé officier de l'instruction publique de France.

Nous prions Madame Dupré, l'hon. M. Maurice Dupré ainsi que tous les membres de la famille, d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

membres du conseil de cette ville, nouvelle unité de la marine de guerre du Canada, la corvette "Shawinigan", au lancement d'une

LE GUIDE

Directeur - Gérant Jean-M. CARETTE
Résidence privée: 271, rue Notre-Dame,
Imprimé aux ateliers de "LE GUIDE" Enrg.,
9, St-Antoine, Ste-Marie, Bce.
Après cinq heures, on est prié de s'adresser au bureau privé de
M. Jean-M. Carette, au numéro 271, rue Notre-Dame.

ABONNEMENTS

Etats-Unis	\$2.00	Canada, district	\$1.00
Etranger	\$2.00	Canada, hors district	\$1.50

Session vide: lois adoptées à la vapeur sur la fin

Lors de sa première session, le gouvernement Godbout a pu donner l'illusion qu'il avait un programme de législation. En effet, il présentait plusieurs projets de loi, lesquels donneraient lieu à d'importantes discussions. Mais la plupart de ces mesures n'avaient pour objet que de rappeler des lois de l'Union Nationale. Qu'importe: quand un parti se spécialise dans les oeuvres de destruction et qu'en effet il détruit, il peut donner l'illusion qu'il remplit sa tâche. Mais c'est à cette session-ci que la population attendait le gouvernement Godbout. On espérait que le régime rachèterait quelques-unes des nombreuses promesses qu'il avait faites au peuple. Il n'en fut rien. Les seules mesures importantes présentées par le régime sont les lois de canalisation du St-Laurent et d'achat de la Beauharnois — mesures qui n'étaient pas contenues, et pour cause dans le programme du parti libéral.

La session a été longue, très longue: on dit même que c'est une des plus longues depuis la Confédération. Elle durait depuis le huit janvier, avec un court intermède lors de la conférence d'Ottawa. Que s'est-il donc passé? Ceci: que le gouvernement n'avait pas de lois à présenter et que les quelques lois qu'il avait n'étaient pas prêtes. Durant des semaines et des semaines, les députés n'ont siégé que trois fois par semaine et les séances duraient moins de trois heures. Le gouvernement attendait. Il aurait bien voulu, cette année encore, dire ou insinuer que l'Opposition retardait les travaux de la Chambre, mais il n'a pas osé, sachant bien que personne n'ajouterait foi à une telle insinuation. Au lieu de commencer par ses mesures les plus importantes, alors que les députés sont bien reposés et peuvent donner un effort, le gouvernement a commencé par des lois secondaires, telles que le bill du drainage et celui de la protection des moutons contre les "gros méchants chiens". Et à la dernière minute, M. Godbout est arrivé avec des lois d'en-

vergure comme la canalisation, forçant la Chambre à les adopter à la vapeur. Alors que tous les députés, ministériels comme oppositionnistes, auraient eu besoin de temps et de loisirs pour étudier ces mesures, le gouvernement les a fait siéger dix heures par jour et même durant toute une nuit. Et il y a un mois, la Chambre perdait son temps à écouter des députés, aussi ignorants que suffisants, dissenter d'éducation! Si encore le gouvernement avait eu des lois à présenter. A peine s'il a soumis une mesure concernant les écoles techniques. Tout le reste du temps, on discutait de tout et de rien. M. René Chaloult réclamait des piscines dans les collèges, M. Amédée Caron faisait des suggestions pour remplacer la robe noire des couventines par une toilette plus voyante, et M. J.-A. Francoeur reprochait à nos maisons d'éducation de ne pas enseigner: "que sert à l'homme de gagner son âme, s'il perd l'univers." Et cela, après la campagne entreprise par M. Godbout pour réformer l'éducation! Cela, avec dans le cabinet, comme secrétaire provincial, une "merveille" comme M. Hector Perrier!

Qu'est-ce que M. Godbout a apporté ou fait en faveur de l'agriculture? En faveur de la colonisation? Rien. Il a réduit les octrois et c'est tout juste s'il maintient en fonctions l'office du crédit agricole. Pour les ouvriers, moins que rien. Serait-ce à dire que tout va bien depuis que l'Union Nationale a fondé l'office des salaires raisonnables? Les pouvoirs publics se sont entendus pour abolir les secours directs. Par quoi les ont-ils remplacés? Par rien. Pas de grands travaux; à peine quelques bouts de chemins ici et là; construction d'un viaduc au Parlement, au coût de \$35,000, la majeure partie de ce montant étant prise par l'achat des matériaux.

C'est toujours la vieille doctrine libérale: ne rien faire, laisser dire et laisser faire. Qu'ils en profitent, car ça achève.

Mussolini a fabriqué un roi de Croatie

M. Mussolini est un grand romantique — c'est le Victor Hugo du moment, mais un Victor Hugo motorisé. Comme l'auteur d'Hernani il a le goût de l'antithèse et de la mise en scène. Ceci pour dire qu'au moment précis où le duc d'Aoste se constituait prisonnier, déposait les armes en Ethiopie, son frère, le duc de Spolète, lui, grimpait les marches d'un trône hâtivement fabriqué et devenait roi de Croatie.

La reddition de l'armée fasciste en Ethiopie arrive à point. Libérés de ce côté, les Britanniques pourront plus facilement tenir le coup dans le Proche-Orient. Mais pour ce qui est du nouveau monarque il arrive comme un cheveu sur la soupe.

Le duc de Spolète a la tête classique du prince italien. On ne sait jamais si le monarque sort d'un salon de coiffure ou d'un palais de renaissance. Il est bien lèché. Au fond il a la physique de l'emploi: roi d'opérette, placé sur un trône pour quelques mois — un roi qui aura la liberté de boire son café au lait ou très noir, de voyager en chemin de fer ou en avion et de porter un caleçon de soie taffetas si ses honorables jambes s'en accommodent mieux que la laine épaisse tissée par les paysannes croates. Il pourra choisir ses domestiques; mais on lui imposera ses ministres; il pourra danser la rumba en cabinet particulier, mais il devra paraître quand le Duce lui fera l'honneur de venir à Zagreb.

Bref un roi très malheureux. Inutile naturellement, mais d'autant plus qu'il sera de passage, mal assis dans son trône trop neuf et incapable de le réchauffer suffisamment pour que son héritier puisse jamais y loger à son aise. On ne lui aura jamais dit: le roi mort — vive le roi! Bien au contraire, il sera le roi fabriqué, le roi recollé et racollé,

celui qui ne pourra même jamais se dire: "Je suis le roi usurpateur j'ai vaincu et j'ai dépouillé la victime, je suis le fort, je suis un fils de Bonaparte qui voulut se couronner de ses mains."

Ce petit roi de rien du tout qui arrive quand tous les rois partent en exil, quand tous les monarques se font touristes au lieu de se faire pendre, il ne pèsera pas gros dans le destin du monde. Il est le roi-esclave d'un peuple réduit en esclavage. Il est le roi de malheur qui n'aura même pas la triste joie de signer des documents officiels et les papeteries et les parchemins, attendu que son conseil n'a même pas le droit de rédiger tels documents officiels, tels papeteries et tels parchemins.

C'est le roi accidentel. Sa couronne elle lui est tombée sur la tête comme une brique et parce que l'autre, le roi pygmée, l'Emmanuel-Victor, ne pouvait la loger dans ses armoiries. Trois ou quatre fois rois (et de Jérusalem encore!), empereur plus souvent qu'à son tour, trente fois prince et possesseur de vingt duchés, de quarante marches et d'un nombre incalculable de comtés et de baronnies, l'Emmanuel n'en pouvait plus. La pyramide des couronnes était par trop chancelante.

Bon peuple de Croatie, voici ton monarque qui sort d'un salon de coiffure, imberbe et bien peigné, les poils collants et la jambe fine. Ton monarque sort des mains de Mussolini et il t'arrive tout chaud avec le bon soleil de mai. Bon peuple de Croatie qui n'a plus de maison, on t'abrite sous une couronne qui fait eau. Bon peuple de Croatie le temps des moissons va venir et tes fils en colère vont se dire: voilà un épis de plus à couper!

Jacques Moral

Exposition provinciale de Québec

30 AOUT AU 6 SEPTEMBRE

COMITE DE L'EDUCATION ET DES ARTS

M. Alphonse Désilets, directeur de l'enseignement ménager;
M. Jules-A. Noël, assistant-directeur de l'enseignement ménager;
M. l'abbé Albert Tessier, visiteur-propagandiste des Ecoles Ménagères;
M. Paul Rousseau, architecte;
M. Gérard Morisset, N. P., directeur de l'enseignement du dessin;
M. Omer Parent, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts;
M. Gordon Heitshu, président du Photo-Club de Québec;
M. Aimé Plamondon, notaire;
M. Philippe Méthé, directeur de l'Ecole Technique.

Concours d'Art et de Photographie

Conditions générales

a) Les concours sont proposés à tous, sans distinction d'âge, sauf aux membres du comité, aux juges et au personnel de la section.
b) Les concurrents ne peuvent soumettre aux concours que des oeuvres originales, c'est-à-dire des oeuvres dont la composition et l'exécution sont dues à leur esprit d'invention et à leur initiative, sans l'aide de qui que ce soit; et pour être sûre de l'observance de cette prescription, la Direction exige de chaque concurrent qu'il appose loyalement sa signature au bas de la formule d'inscription, en dernière page.
c) La Direction n'exige aucun droit d'inscription.

d) Chaque concurrent doit remplir la formule d'inscription et la retourner au Secrétariat de l'Exposition Provinciale, Hôtel de Ville, Québec, avant le 15 août 1941, afin qu'on lui envoie les numéros d'ordre qu'il apposera sur chaque pièce soumise.

e) On n'acceptera aucune inscription après le 15 août; les objets devront être expédiés à l'Exposition, transport payé, pour le 25 août au plus tard. Ils seront jugés le 28 août.

f) Les juges auront entière discrétion pour diviser les prix entre des envois qu'ils jugeront d'égale valeur ou pour refuser d'attribuer ces mêmes prix s'ils considèrent les pièces soumises comme trop médiocres. La décision des juges sera finale et sans appel.

g) Chaque concurrent a le droit de présenter autant de pièces qu'il le désire mais ne peut recevoir plus de deux prix dans chaque section.

h) Toute pièce soumise est sujette aux règlements généraux de l'Exposition Provinciale. La Direction en prendra soin, mais décline cependant toute responsabilité relativement aux dégâts, pertes, vols ou avaries quelconques provenant de quelque cause que ce soit.

i) Les oeuvres soumises doivent avoir été exécutées entre le 12 septembre 1940 et le 15 août 1941. Les concurrents ne peuvent donc pas soumettre des pièces qu'ils ont présentées à l'Exposition Provinciale précédemment.

Classe 3 — PEINTURE
Sect. 1 — Portrait, paysage d'après nature, pochade nature morte

DEPUIS 3 GENERATIONS



\$10.00 \$5.00 \$3.00 \$2.00 \$1.00
Sect. 2 — Composition proprement dite et composition décorative
Classe 4 — DESSIN
Sect. 1 — Tout dessin au crayon de couleur, gouache, aquarelle, pastel, plume
\$10.00 \$5.00 \$3.00 \$2.00 \$1.00
Sect. 2 — Caricature, dessin humoristique
\$10.00 \$5.00 \$3.00 \$2.00 \$1.00

Classe 5 — GRAVURE
Sect. 1 — Gravure sur bois, sur linoleum, sur métal
\$10.00 \$5.00 \$3.00 \$2.00 \$1.00
Sect. 2 — Pyrogravure, métal ou cuir repoussé
\$10.00 \$5.00 \$3.00 \$2.00 \$1.00

Classe 6 — SCULPTURE
ou **MARQUETERIE**
Sect. 1 — Toute pièce sculptée ou modelée (bois, glaise, plâtre, cire, plastiline, etc.)
\$10.00 \$5.00 \$3.00 \$2.00 \$1.00
Sect. 2 — Marquetterie, maquettes à l'échelle, de bateaux, d'avions, etc.
\$10.00 \$5.00 \$3.00 \$2.00 \$1.00

Classe 7 — MAISONNETTES

Classe 8 — CURIOSITES
Cadres, avions, bateaux, ponts, plateaux, jouets, etc., etc.
\$4.00 \$4.00 \$4.00 \$3.00 \$3.00

IMPORTANT
Tous les ouvrages présentés dans les classes 3, 4, 5 et 6 doivent être originaux, c'est-à-dire avoir été faits d'après nature ou avoir été composés par les concurrents eux-mêmes. Les juges des concours mettront impitoyablement de côté toutes copies, qu'elles qu'en soit la valeur d'exécution.

PRIX SPECIAL — La SOCIÉTÉ PROVANCHER D'HISTOIRE NATURELLE du CANADA
Cette société a bien voulu offrir trois prix spéciaux de \$5.00, \$3.00 et \$2.00 respectivement à être attribués aux exposants, dans la classe 7, dont les maisonnettes recevront une "mention spéciale".

Tout genre et toute grandeur raisonnable \$5.00 \$4.00 \$3.00 \$2.00 \$1.00

PRIX SPECIAL — La SOCIÉTÉ PROVANCHER D'HISTOIRE NATURELLE du CANADA
Cette société a bien voulu offrir trois prix spéciaux de \$5.00, \$3.00 et \$2.00 respectivement à être attribués aux exposants, dans la classe 7, dont les maisonnettes recevront une "mention spéciale".

Classe 8 — CURIOSITES
Cadres, avions, bateaux, ponts, plateaux, jouets, etc., etc.
\$4.00 \$4.00 \$4.00 \$3.00 \$3.00

IMPORTANT
Tous les ouvrages présentés dans les classes 3, 4, 5 et 6 doivent être originaux, c'est-à-dire avoir été faits d'après nature ou avoir été composés par les concurrents eux-mêmes. Les juges des concours mettront impitoyablement de côté toutes copies, qu'elles qu'en soit la valeur d'exécution.

PRIX SPECIAL — La SOCIÉTÉ PROVANCHER D'HISTOIRE NATURELLE du CANADA
Cette société a bien voulu offrir trois prix spéciaux de \$5.00, \$3.00 et \$2.00 respectivement à être attribués aux exposants, dans la classe 7, dont les maisonnettes recevront une "mention spéciale".

Classe 8 — CURIOSITES
Cadres, avions, bateaux, ponts, plateaux, jouets, etc., etc.
\$4.00 \$4.00 \$4.00 \$3.00 \$3.00

IMPORTANT
Tous les ouvrages présentés dans les classes 3, 4, 5 et 6 doivent être originaux, c'est-à-dire avoir été faits d'après nature ou avoir été composés par les concurrents eux-mêmes. Les juges des concours mettront impitoyablement de côté toutes copies, qu'elles qu'en soit la valeur d'exécution.

PRIX SPECIAL — La SOCIÉTÉ PROVANCHER D'HISTOIRE NATURELLE du CANADA
Cette société a bien voulu offrir trois prix spéciaux de \$5.00, \$3.00 et \$2.00 respectivement à être attribués aux exposants, dans la classe 7, dont les maisonnettes recevront une "mention spéciale".

Classe 8 — CURIOSITES
Cadres, avions, bateaux, ponts, plateaux, jouets, etc., etc.
\$4.00 \$4.00 \$4.00 \$3.00 \$3.00

IMPORTANT
Tous les ouvrages présentés dans les classes 3, 4, 5 et 6 doivent être originaux, c'est-à-dire avoir été faits d'après nature ou avoir été composés par les concurrents eux-mêmes. Les juges des concours mettront impitoyablement de côté toutes copies, qu'elles qu'en soit la valeur d'exécution.

PRIX SPECIAL — La SOCIÉTÉ PROVANCHER D'HISTOIRE NATURELLE du CANADA
Cette société a bien voulu offrir trois prix spéciaux de \$5.00, \$3.00 et \$2.00 respectivement à être attribués aux exposants, dans la classe 7, dont les maisonnettes recevront une "mention spéciale".

Classe 8 — CURIOSITES
Cadres, avions, bateaux, ponts, plateaux, jouets, etc., etc.
\$4.00 \$4.00 \$4.00 \$3.00 \$3.00

IMPORTANT
Tous les ouvrages présentés dans les classes 3, 4, 5 et 6 doivent être originaux, c'est-à-dire avoir été faits d'après nature ou avoir été composés par les concurrents eux-mêmes. Les juges des concours mettront impitoyablement de côté toutes copies, qu'elles qu'en soit la valeur d'exécution.

PRIX SPECIAL — La SOCIÉTÉ PROVANCHER D'HISTOIRE NATURELLE du CANADA
Cette société a bien voulu offrir trois prix spéciaux de \$5.00, \$3.00 et \$2.00 respectivement à être attribués aux exposants, dans la classe 7, dont les maisonnettes recevront une "mention spéciale".

Classe 8 — CURIOSITES
Cadres, avions, bateaux, ponts, plateaux, jouets, etc., etc.
\$4.00 \$4.00 \$4.00 \$3.00 \$3.00

IMPORTANT
Tous les ouvrages présentés dans les classes 3, 4, 5 et 6 doivent être originaux, c'est-à-dire avoir été faits d'après nature ou avoir été composés par les concurrents eux-mêmes. Les juges des concours mettront impitoyablement de côté toutes copies, qu'elles qu'en soit la valeur d'exécution.

PRIX SPECIAL — La SOCIÉTÉ PROVANCHER D'HISTOIRE NATURELLE du CANADA
Cette société a bien voulu offrir trois prix spéciaux de \$5.00, \$3.00 et \$2.00 respectivement à être attribués aux exposants, dans la classe 7, dont les maisonnettes recevront une "mention spéciale".

Classe 8 — CURIOSITES
Cadres, avions, bateaux, ponts, plateaux, jouets, etc., etc.
\$4.00 \$4.00 \$4.00 \$3.00 \$3.00

IMPORTANT
Tous les ouvrages présentés dans les classes 3, 4, 5 et 6 doivent être originaux, c'est-à-dire avoir été faits d'après nature ou avoir été composés par les concurrents eux-mêmes. Les juges des concours mettront impitoyablement de côté toutes copies, qu'elles qu'en soit la valeur d'exécution.

PRIX SPECIAL — La SOCIÉTÉ PROVANCHER D'HISTOIRE NATURELLE du CANADA
Cette société a bien voulu offrir trois prix spéciaux de \$5.00, \$3.00 et \$2.00 respectivement à être attribués aux exposants, dans la classe 7, dont les maisonnettes recevront une "mention spéciale".

Classe 8 — CURIOSITES
Cadres, avions, bateaux, ponts, plateaux, jouets, etc., etc.
\$4.00 \$4.00 \$4.00 \$3.00 \$3.00

IMPORTANT
Tous les ouvrages présentés dans les classes 3, 4, 5 et 6 doivent être originaux, c'est-à-dire avoir été faits d'après nature ou avoir été composés par les concurrents eux-mêmes. Les juges des concours mettront impitoyablement de côté toutes copies, qu'elles qu'en soit la valeur d'exécution.

PRIX SPECIAL — La SOCIÉTÉ PROVANCHER D'HISTOIRE NATURELLE du CANADA
Cette société a bien voulu offrir trois prix spéciaux de \$5.00, \$3.00 et \$2.00 respectivement à être attribués aux exposants, dans la classe 7, dont les maisonnettes recevront une "mention spéciale".

Classe 8 — CURIOSITES
Cadres, avions, bateaux, ponts, plateaux, jouets, etc., etc.
\$4.00 \$4.00 \$4.00 \$3.00 \$3.00

IMPORTANT
Tous les ouvrages présentés dans les classes 3, 4, 5 et 6 doivent être originaux, c'est-à-dire avoir été faits d'après nature ou avoir été composés par les concurrents eux-mêmes. Les juges des concours mettront impitoyablement de côté toutes copies, qu'elles qu'en soit la valeur d'exécution.

PRIX SPECIAL — La SOCIÉTÉ PROVANCHER D'HISTOIRE NATURELLE du CANADA
Cette société a bien voulu offrir trois prix spéciaux de \$5.00, \$3.00 et \$2.00 respectivement à être attribués aux exposants, dans la classe 7, dont les maisonnettes recevront une "mention spéciale".

Classe 8 — CURIOSITES
Cadres, avions, bateaux, ponts, plateaux, jouets, etc., etc.
\$4.00 \$4.00 \$4.00 \$3.00 \$3.00

IMPORTANT
Tous les ouvrages présentés dans les classes 3, 4, 5 et 6 doivent être originaux, c'est-à-dire avoir été faits d'après nature ou avoir été composés par les concurrents eux-mêmes. Les juges des concours mettront impitoyablement de côté toutes copies, qu'elles qu'en soit la valeur d'exécution.

PRIX SPECIAL — La SOCIÉTÉ PROVANCHER D'HISTOIRE NATURELLE du CANADA
Cette société a bien voulu offrir trois prix spéciaux de \$5.00, \$3.00 et \$2.00 respectivement à être attribués aux exposants, dans la classe 7, dont les maisonnettes recevront une "mention spéciale".

Cartes Professionnelles

Dr J. E. DIONNE,
Médecin-Chirurgien,
STE-MARIE, Bce, P. Q.

ANT. LACOURCIERE,
AVOCAT,
St-Joseph, Beauce, P. Q.

A. LANDRY,
Arpenteur-Géomètre
et
Ingénieur-Forestier
STE-MARIE, Bce, P. Q.

Dr L. - P. GAGNON,
Chirurgien-Dentiste
Heures de B.: 8 a.m. à 9 p.m.
ST-GEORGES, Bce, P.Q.

ONESIME GAGNON,
Avocat, C. R.
80, rue St-Pierre,
Québec.

**ANNONCEZ DANS
"LE GUIDE"**

J. N. DOYON & FILS
Assurances générales
Vie Feu Accident Automobile
199, Notre-Dame,
STE-MARIE, Bce.

Tel.: 96
Louis-Alfred Ferland,
B. A. L. L. L.
AVOCAT
Rue NOTRE-DAME,
STE-MARIE, Bce, P. Q.

Le Bureau du
Dr Alexandre MELADY,
Chirurgien-Dentiste
Est ouvert Tous les Jours.
STE-MARIE, Beauce,
P. Qué.

Tel. 820; Heures de Bureau:
De 1.30 à 3.00 sur rendez-vous
seulement.
De 3.00 à 5.30 à tour de rôle suivant l'heure d'arrivée.
Docteur J. - A. TARDIF,
Spécialité: Yeux, Oreilles, Nez
et Gorge.
Bureau fermé: Le soir, le samedi
après-midi, du 24 juin au 15
juillet et du 1 au 15 septembre.
2 Ave BEGIN, — LEVIS.

Dr Roland Giguère,
Chirurgien-Dentiste
SAINT-MARIE, Bce, P.Q.

JOSEPH MORIN,
NOTAIRE
Assurances
SAINT-MARIE, Bce, P.Q.

Dr ROBERT FERLAND
Médecin Vétérinaire,
107, rue Notre-Dame,
Tel.: 61
STE-MARIE, BEAUCHE

CARTES D'AFFAIRES

CIRCONCISION
Procédé strictement non sanglant,
sans pansements ni points de suture.
Accommodé singulièrement les
patients éloignés.

Dr L. G. PERRIN,
24 Rue du Pont,
Québec.

Tel.: 60
J. Berch. Gagnon, a.d.b.a.
ARCHITECTE
M. R. A. I. C. M. A. A. P. Q.
Bureau à Thetford.
290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

GARAGE GILBERT
de
St-Georges, Beauce

Faites-en l'essai
Un garage de
bonne réputation
est là

GEORGES THIBODEAU
St-Georges-Est, Cté Beauce

**TOUT CE QU'IL FAUT
POUR BATISSER**
Bois de charpent.
Epingle
Machines
McCormick Deering
Bois de Colombie
Peintures Sherwin-Williams — Poêles — Laveuses électriques

La FAIBLESSE
PEUT DISPARAITRE FACILEMENT
Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:
Fébrilité, Nervosité, Irrégularité
Pâleur, Fatigue, Pâleur, Manque d'Appétit
Douleurs de Dos, de Reins
Troubles Intestinaux, essentiellement féminins
PILULES ROUGES
PRENANT LES BONNES
POUR LES FAIBLES
PALES ET
Cie Chimique FRANCO
Américaine Liée,
1570, rue St-Denis,
Montréal

BUVEZ
Solo 5
2 GRANDS
VERRES
6 SAVEURS
Tous les jours, buvez "SOLO"

ORANGE — NECTAR — PAMPLEMOUSSE
RAISIN — KOLA — CREAM SODA

VOUS Y GAGNEREZ

Faire de l'annonce, c'est bien. Cependant, il faut encore savoir qui verra et profitera de votre annonce. En utilisant "LE GUIDE", vous ne ferez pas erreur et vous serez certain que vous vous servez du meilleur médium d'annonce du district.

LE GUIDE

"LE GUIDE", MERCREDI LE 28 MAI 1941

Le sentiment n'y fait rien...

Si vous annoncez dans le JOURNAL qui est lu, vos marchandises se vendront.

Dans le district, tout le monde lit notre JOURNAL. Il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

Liste des Comités du District de Beauce

DISTRICTS

No. 1

Ste-Marie et S.-Elzéar

Président, M. Gustave Garant; vice-présidents, le Dr Alexandre Melady, de Ste-Marie, M. Gagné, maire de S.-Elzéar; secrétaire, le notaire Joseph Morin, de Ste-Marie.

No. 2

Vallée-Jonction et Sts-Anges

Président, M. J. L. Cliche, vice-présidents, MM. L.-D. Jacob, de Vallée-Jonction et D. St-Hilaire de Sts-Anges; secrétaire, M. Vital Cliche, de Vallée-Jonction.

No. 3

Saint-Joseph

Président, le docteur R.-L. Auger; vice-président, M. A. Perron; secrétaire, M. Henri Cliche.

No. 4

East-Broughton et S.-C. de Jésus

Président, le notaire Gédéon Roy; vice-présidents, le docteur J.-E. Cliche et M. Emile Perron; secrétaire, M. Charles Ménard; conseillers, le Dr. A. Jolicoeur, MM. Arthur Jacques, P. Nadeau, Bernard Paré, Emile Nadeau, Théo. Labbé, Philéas Lachance.

No. 5

Tring-Jonction, S.-Frédéric, S.-Séverin, S.-Jules

Président, M. M. Lagueux; vice-président, M. J. E. Marcoux; secrétaire, M. A. J. Vallée.

Nos. 6 et 7

Beauceville, S.-Victor, S.-Siméon, N.-D. de la Providence, S.-Ephrem

Président, M. Henri Renault; vice-présidents, les Drs. J.-H. Lessard et Desrochers; secrétaire, le notaire L.-P. Turgeon.

No. 8

S.-Georges, S.-Benoit, S.-Philibert

Président, M. Ludger Dionne; vice-présidents, MM. Clovis Thibodeau, Adolphe Gagné; secrétaire, M. Paul-Eugène Baillargeon.

No. 9

S.-Martin et Shenley

Président, le Dr Raoul Poulin, de S.-Martin; vice-présidents, le Dr Goulet, de S.-Honoré, M. Emery Poulin, de S.-Martin; secrétaire, M. Grégoire Poulin, de S.-Martin.

No. 10

S.-Come et S.-Pamphile

Président, le Dr Desruisseaux; vice-présidents, MM. N. Donovan, de S.-Come, L. Dumas, de S.-Théophile; secrétaire, M. E. Paquet, de S.-Côme.

COMITÉS DE CITOYENS

Ste-Marie: Mgr Feuilteault, MM. D. Deschênes, E. Gagnon, L.-Alfred Ferland, Drs Melady, St-Jacques, W. Jacques, J.-E. Dionne, L.-P. Dionne; MM. A. Pelchat, J. Morin, Larue, P.-E. Doyon, J.-H. Bilodeau, Eugène Gagnon, Linière Giguère, L. P. Lacroix, Charles Lacroix, Linière Poulin, J. Larochelle, R. Leulier, H. Mercier.

S.-Elzéar: M. l'abbé Eusèbe Labbé, MM. P. Lehoux, J.-A. Drouin.

Vallée-Jonction: M. l'abbé Jules Turcotte, MM. Wilfrid Cliche, R. Poulin, Alfred Cloutier, Emilien A. Cliche, J.-M. Rousseau, Léopold Perreault, V. Cliche, Gilbert Deschênes, A. Audet, Alph. Cliche, M.-P. Poulin, L.-D. Jacob, E. Poulin, J. Yound, J.-A. Tardif, J.-A. Rousseau.

Sts-Anges: M. l'abbé Lapointe, MM. Edmond Grégoire, J.-B. Doyon, A. St-Hilaire, Joseph Drouin, Gédéon Turcotte.

S.-Joseph: M. l'abbé Jos. Houde, MM. Antoine Lacoursière, Vital Cliche, E. Gilbert, L.-P. Cloutier, R. L. Auger, O. Cliche, E. Lessard, A. Taschereau, Léonce Doyon, Elias Vachon, Henri Cliche, Auguste Perron, R. Bégin, L. Lessard, O. Légaré, J. Lagueux, Henri Lessard, L. Cliche, Alph. Lessard, A. Depoca, Arch. Lessard, Ernest Vézina, Irénée Lessard, Felix Jacques, Valère Cloutier, Ludger Garneau, Oscar Gagné, Stanislas Lagueux, A. Giguère, E. O'Farrelle, R. Beaudoin, F.-X. Dufour, F. Morin.

Louis Morin, J.-T. Ferron, Hervé Reny.

Tring-Jonction: MM. A. Cloutier Archelais Jacques, Vital Labbé, E. Lagueux, N. Lagueux, R. Poulin.

S.-Frédéric: M. l'abbé M. Brown, MM. Geo. Lessard, Alyre Vachon, J.-R. Chrétien, Ed. Doyon, L.-P. Doyon, Ths. Vachon, Pl. Nadeau.

East-Broughton: M. l'abbé J.-O. Roy, MM. J.-E. Perron, L.-S. Dubé, Drs Cliche, Groleau, Jolicoeur, G. Roy, N.-P. A. Cloutier, E. Robert, C. Ménard, Jos. H. Nadeau, Alfred Turcotte, Léonard Bilodeau, Vital Bilodeau, Th. Beaudoin, A. Ménard, Louis Nolet, M. Spafford, Ed. Turcotte, I. Turcotte.

S.-Pierre de Broughton: M. l'abbé L. Chabot, MM. H. Dubreuil, Jos. L'Heureux, Edmond Gagnon.

Beauceville: M. l'abbé Gédéon Julien, MM. V.-E. Groleau, M. Gilbert, J. Mathieu, I. Thibodeau, Georges Poulin, P. Lacombe, Drs Desrochers, C. Pomerleau, L.-H. Lessard, Beaucerge, Ed. Cliche, Paré, L.-P. Turgeon, N.-P. P. E. Lacombe, M. Veilleux, Henri Renault, Caius Roy, G. Bonin, P. Goulet, C. Berber, Jos. Tanguay, L.-P. Gagnon, G. Roy.

S.-Victor: M. l'abbé Elzéar Parent, V.F., MM. J. A. Langelier W. Lessard, J.-Noel Bernard, Valère Paré, Dr. Eugène Fortin, MM. J.-E. Veilleux, E. Lacoursière, G.-E. Gamache, Elz. Ouellet, F. Breton, Jean Rancourt, J. Poulin, MM. les abbés L.-J. Ferland, R. Fortin, F. Jolicoeur, H. Labrecque, Omer Labbé, Laurent Lacoursière, Rosaire Nadeau, Paul Roy, MM. E. Lagueux, P. Grondin, A. Veilleux.

S.-Ephrem: M. l'abbé J.-N. Gignac, E. Lemieux, A. Hamel, Jos. Roy, I. Mathieu, J.-A.-D. Roy, Gérard Roberge, Clovis Pagé, J.-P. Gonthier, Léo Caron, Xavier Beaudoin, Charles Bolduc, Emile Audet, Ulric Gagnon, Ernest Mathieu, J. M. Proulx, Honoré Hébert, J.-E. Lemieux, Henri Lacoursière, Joseph Côté, Ernest Vallée, Mme Dr Dorilas Roy, Ernest Veilleux.

S.-Georges: Mgr H. Fortier, MM. A.-D. Beaudoin, Ludger Dionne, Fernand Michaud, A.-R. Allaire, V. Cloutier, A. Gilbert, Rosaire Dallaire, Eugène Nolet, Paquet et Bourque, Louis Paquet, P. Veilleux, Gustave Bourque, Thomas Cliche, Jos. Davis, Adalbert Gagné, P.-Albert Lacroix, Napoléon Morin, Octave Papillon, Rodolphe Poulin, Willy Rodrigue, L.-P. Gagnon, Jos. Gagnon, P. Morissette, H.-G. Hébert, J.-A. Poliquin, R. Maheux, P.-E. Thibodeau.

S.-Côme: M. l'abbé Adélar Roy, MM. Pierre Morin, Elie Boulanger, Emile Paquet, Dr Desruisseaux, Marcel Gilbert, N. P. T.-W. Donovan, Léopold Dumas, Elzéar Côté, D. Cathcart, Wellie Wilson, MM. Loignon, Paquet, Fortin, Poulin.

S.-Théophile: M. l'abbé L.-P. Fortin, MM. Alphonse Paquet, Joseph Richard, Jos. Talbot, Aimé Carrier, Antoine Côté, Bélanger, Blouin, Boutin, Jacques, Poirier, Paquet, Talbot, Poulin.

S.-Martin: M. l'abbé Edouard Bourret, Dr. Raoul Poulin, MM. Martin Bégin, N. Champagne, E. Poulin, M. Grondin, Philippe Couillard, Ed. Poulin.

S.-Honoré: M. l'abbé Thomas Ennis, MM. Mathias Morin, Amédée Racine, Dr. Goulet, MM. Louis Champagne, Alphonse Champagne, Jos. Lapointe, Alfred Grégoire, Fortunat Fortier, Pierre Nadeau, M. Martin, M. Lapointe, M. Perron.

COMITÉ DE PUBLICITÉ
Président, Me André Taschereau, N.-P., de S.-Joseph, Membres: les directeurs des journaux de la Beauce. Membres attachés au comité de publicité: MM. Joseph Morin, N.-P., Ste-Marie, Lucien Cliche, Vallée-Jonction, Henri Cliche, S.-Joseph, A.-J. Vallée, Tring-Jonction, L.-P. Turgeon, Beauceville, Josaphat Poulin, S.-Georges, Grégoire Poulin, S.-Martin, Amédée Racine, Shenley, Emile Paquet, S.-Côme.

La Croix Rouge de Ste-Marie

La Société de la Croix Rouge par leur représentante Mme J. Dulac, désire remercier toutes les personnes qui ont généreusement répondu à l'appel et fourni une quantité considérable d'ouvrages de couture et de tricots. Toutes les personnes désireuses de se procurer de la couture et de la laine pourront s'adresser à 338 rue Notre-Dame.

A toutes les dames et demoiselles un cordial merci.
Mme J. Dulac,
338 rue Notre-Dame.

GRANDE PARADE A QUEBEC

A l'occasion de l'ouverture de la campagne de l'Emprunt de Guerre.

Les Beaucerons sont invités à assister à la grande parade qui aura lieu dimanche le 1er juin à Québec.

Cette parade marquera l'ouverture de la campagne DIMANCHE, 1er JUIN, DANS L'APRES-MIDI.

Qu'on assiste en nombre.

M. Alfred Hébert, de Montréal, passe quelques semaines à Ste-Marie, l'invité de son confrère du Collège de Ste-Anne, M. L.-H. Tanguay, organisateur.

L'OPINION DU CARDINAL

"Les fidèles recourent souvent à leurs pasteurs pour demander conseil sur les devoirs de l'heure présente.

Nous sommes en guerre. Nous savons dans quelles circonstances notre pays a été amené à prendre part au conflit. Nous sommes encore convaincus de la justice de notre cause et de la nécessité de la conduire à bonne fin.

A ce moment critique de notre vie nationale, c'est un devoir patriotique plus pressant de placer le bien commun au-dessus de l'intérêt privé, d'accepter généreusement les sacrifices qu'il peut exiger, d'appuyer loyalement les mesures que le gouvernement du Canada a jugées nécessaires pour le sauvegarder.

Nous devons donc coopérer de bon gré à toute forme de service national suggéré par les autorités légitimes.

Elles font appel aujourd'hui à toutes les bourses pour prêter au gouvernement l'argent dont il a besoin pour la conduite de la guerre.

Nous nous rappellerons donc notre devoir de répondre à cet appel et de contribuer à ce nouvel emprunt destiné à protéger nos intérêts tout autant que ceux de tout notre pays."

LISEZ NOTRE JOURNAL

Le 22ème Régiment en Beauce

La semaine prochaine, la Beauce aura la visite du Royal 22e qui fera différentes manœuvres en Beauce. Il y aura arrêt à St-Georges et St-Joseph. Cette manifestation sera la même qui a eu lieu dans le bas du fleuve.

Qu'on se le dise.

La Croix Rouge de St-Georges

Vu la gravité de la situation Européenne la Société Canadienne de la Croix Rouge a organisé à St-Georges une grande assemblée pour le comté de Beauce. L'assemblée aura lieu le 30 mai à 8.30, Monsieur Antoine Rivard, C.R., parlera des événements de l'autre côté et Mademoiselle Margaret Anne Gray, secrétaire Générale de notre Société, sur les activités de guerre de la Société Canadienne de la Croix Rouge. Les autorités militaires consentent à ce que la fanfare du "Forestry Corps" vienne à St-Georges pour donner un concert en cette circonstance.

L'emprunt de la Victoire dans le Canada \$600,000,000 la Beauce \$400,000.

Il ne sera pas dit que nous n'atteindrons pas notre objectif. Oui, c'est beaucoup d'argent \$400,000, mais on ne nous demande pas l'impossible, que chacun fasse son devoir en souscrivant dans la capacité de ses moyens. Vous vous et vous, tous tant que nous sommes nous nous devons à nous-mêmes comme à ceux qui viendront après nous de prêter à ceux qui combattent sur les champs de bataille dans l'air comme sur la mer pour défendre ce que nous avons de plus cher: notre liberté notre religion nos droits et nos moeurs.

Prêtons aux défenseurs de la civilisation chrétienne. Quelque infime que puisse être notre part l'addition de ces infimités de contributions à la cause commune pourra sans doute servir très probablement à donner le coup final. Une contribution de \$100.00 à l'emprunt équipe et habilite presque totalement un soldat.

Pourquoi chacun de nous n'aurait-il pas son soldat sur la ligne de feu? Le fantassin aussi bien que l'aviateur ou le marin est l'âme protectrice d'un chacun de nous qui sommes à l'arrière. Sans eux que serions-nous? Y avez-vous songé?

Si votre maison était située au bas d'une digue et que subitement cette armature de ciment cédait? Que resterait-il de vous, des vôtres,

de tout ce pourquoi vous avez vécu, travaillé?

Aujourd'hui l'armature de ciment, ce sont les défenseurs de la liberté, les combattants sur le front européen, nos aviateurs et nos marins sur toutes les mers du monde.

Canadiens, l'heure est venue! Oui, certains parmi nous hésitent peut-être à aller de l'avant, pour une raison ou une autre. Chances encore de pouvoir penser différemment, parce qu'ils vivent dans un pays démocratique! Des torts! Qui de nous n'en a pas eus? Qui de nous, à un moment ou à l'autre de la vie n'a pas eu à se repentir et à dire "Mea culpa"?

Aujourd'hui l'heure des discours et des plaintes est passée, il faut agir et agir promptement! Il faut que tous et chacun réalisent la gravité du moment. L'ennemi est pratiquement sur nos rives.

Soyons fiers de notre loyauté, tout en assurant le maintien de notre survie française.

Des solliciteurs passeront voir durant le prochain mois. Recevez bien ces envoyés de nos défenseurs de la liberté. Ils se sont offerts volontairement et généreusement pour servir d'intermédiaires entre la première ligne de feu et la seconde dont nous tous faisons partie.

(suite à la page 6)

Souscrivons généreusement à l'Emprunt de la Victoire 1941

CIVILS, PRETEZ! SOUSCRIVONS A L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE!

Il faut en finir!

Prêtez de bon coeur... largement... promptement!

Prêtez maintenant pour la Liberté!

Mlle E. Garant
COIFFEUSE

ON DEMANDE DE L'ARGENT

pour acheter navires, avions, canons et chars d'assaut, pour assurer un courant ininterrompu de matériel de guerre dont nos valeureux combattants ont besoin.

Il faut en finir!

Souscrivons à l'emprunt de la victoire!

J. L. DROUIN, FILS
Electriciens - Plombiers

CIVILS, PRETEZ! SOUSCRIVONS A L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE!

Il faut en finir!

Prêtez de bon coeur... largement... promptement!

Prêtez maintenant pour la Liberté!

A. Pelchat, N.P.

PROTEGEZ VOS ENTREPRISES ET VOS FOYERS

Il faut en finir!

Souscrivons à l'emprunt de la victoire!

C. BISSON
BARBIER-EPICIER

VOS DOLLARS SONT LE PRIX DE LA LIBERTE

Prêtez vos dollars pour sauvegarder l'avenir

Il faut en finir!

Souscrivons à l'emprunt de la victoire!

A. THIBODEAU
Café du Bon Goût

CIVILS, PRETEZ!

Prêtez de bon coeur... largement... promptement!

Prêtez maintenant pour la Liberté!

Il faut en finir!

Souscrivons à l'emprunt de la victoire!

CHS. A. COUTURE

VOS DOLLARS SONT LE PRIX DE LA LIBERTE

Prêtez vos dollars pour sauvegarder l'avenir

Il faut en finir!

Souscrivons à l'emprunt de la victoire!

HOTEL VICTORIA

ON DEMANDE DE L'ARGENT

pour acheter navires, avions, canons et chars d'assaut, pour assurer un courant ininterrompu de matériel de guerre dont nos valeureux combattants ont besoin.

Il faut en finir!

Souscrivons à l'emprunt de la victoire!

J. P. Robitaille

ON DEMANDE DE L'ARGENT

pour acheter navires, avions, canons et chars d'assaut, pour assurer un courant ininterrompu de matériel de guerre dont nos valeureux combattants ont besoin.

Il faut en finir!

Souscrivons à l'emprunt de la victoire!

Alexandre Melady

VOS DOLLARS SONT LE PRIX DE LA LIBERTE

Prêtez vos dollars pour sauvegarder l'avenir

Il faut en finir!

Souscrivons à l'emprunt de la victoire!

J.A. Vachon et Fils

ON DEMANDE DE L'ARGENT

pour acheter navires, avions, canons et chars d'assaut, pour assurer un courant ininterrompu de matériel de guerre dont nos valeureux combattants ont besoin.

Il faut en finir!

Souscrivons à l'emprunt de la victoire!

L. P. LACROIX

Chaque dollar que vous prêtez rapproche le jour de la victoire

Il faut en finir!

Souscrivons à l'emprunt de la victoire!

CAMIL DARAC

PROTEGEZ VOS ENTREPRISES ET VOS FOYERS

Il faut en finir!

Souscrivons à l'emprunt de la victoire!

Ottawa a enfin fixé des prix minima pour le beurre

Cédant à la pression qui était faite dans tout le pays pour que des prix minima soient fixés pour le beurre, le gouvernement fédéral vient de fixer, par arrêté-en-conseil, des prix minima établis par la Commission des produits laitiers du Canada. Ces produits doivent entrer en vigueur à la date de publication dans la Gazette du Canada.

Les prix sont les mêmes dans la province de Québec, Ontario, Colombie-Britannique, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île du Prince-Édouard. Ces provinces sont toutes considérées comme importatrices de beurre excepté l'Île du Prince-Édouard qui a un surplus annuel d'environ 500,000 livres de beurre. Les prix sont de deux cents la livre plus bas pour les provinces de l'Alberta et du Manitoba, et de trois cents la livre plus bas pour la province de Saskatchewan. Ces provinces sont exportatrices de beurre, et les différences de prix sont basées sur les taux de transport jusqu'aux marchés des provinces importatrices.

Dans toutes les provinces importatrices, les prix du beurre de première qualité, en tincture, sont fixés à 29½ cents la livre durant le mois de mai, et ils augmenteront de ½ cent la livre par mois jusqu'à 32

cents en octobre. Les prix sont de deux cents de moins au Manitoba et en Alberta, et de trois cents de moins en Saskatchewan.

La surprise de cette fixation de prix minima a été qu'il soit aussi fixé des prix pour le beurre en pain d'une livre. Ces prix sont d'une cent par livre plus élevés dans tous les cas.

C'est là une belle faveur faite au commerce. Il achète bien peu de beurre en pain d'une livre. Mais il en met beaucoup en pain d'une livre après y avoir ajouté toute l'humidité qu'il peut supporter. Ceci permettra de vendre ce beurre de une cent et demi à deux cents la livre de plus que le prix courant.

Pour les cultivateurs, ceci n'a pas d'importance, et ils ont raison de se réjouir de cette fixation de prix. C'est encore en bas du prix courant, mais c'est une augmentation intéressante sur les prix de l'année dernière. Ce qui est surtout intéressant, c'est qu'on commence à fixer des prix minima pour des produits agricoles. Enfin ce ne sera plus les spéculateurs qui fixeront les prix de tous les produits agricoles.

Aux prix établis pour le beurre et le fromage, il va y avoir une différence de prix d'environ 40 cents par cent livres de lait. Le gouvernement fédéral désire qu'il soit fabriqué

INVITATION

Cher M. le Directeur,
Vous avez la bonté, vous et la masse de vos lecteurs, de vous intéresser particulièrement au sort des enfants délaissés. Vous nous faites souvent l'aumône; vous nous témoignez souvent votre sympathie. Vous souhaitez avec nous, à nos enfants, un sort moins malheureux que de grandir sans parenté ni famille.

Voulez-vous des nouvelles de la Crèche de Québec, 680 Chemin Ste-Foy?

En voici. Je vous en préviens, elles ne sont point bonnes.

Le mouvement des adoptions a presque cessé. Soixante seulement en cinq mois! Douze par mois! Quand il en faudrait douze par semaine!

Or, cet arrêt a été soudain. Nous avons terminé l'année 1940 avec une moyenne de 40 placements par mois. Et dès 1941 le rythme s'est effondré.

Pouvons-nous expliquer cette différence inopinée? Oui, en partie, du moins.

C'est que la loi nous a moins

autant de fromage que possible, et à 40 cents de différence par cent livres de lait, les cultivateurs ont tout intérêt à se rendre à son désin.

Oscar Gatineau

LA CONSTIPATION NÉGLIGÉE EST GRAVE POUR BÉBÉ

LES selles quotidiennes de bébé sont quelque chose qu'il faut surveiller. S'il manque une selle, il faut agir tout de suite, car la constipation est grave, chez un bébé.

Voici ce que dit Mme A. Reid, de Hespeler, Ont.: "Ayant eu sept enfants et ayant employé les Tablettes Baby's Own pour tous les sept, je peux dire qu'elles sont le meilleur et le plus doux régulateur pour les enfants. J'en donne à mes enfants jusqu'à l'âge de 10 ans. Quand ils faisaient leurs dents, je considérais les Tablettes Baby's Own comme un bienfait."

Également efficaces dans les cas de fièvre légère, diarrhée, dérangement d'estomac, coliques, croup léger et autres petites maladies infantiles.

Leur effet est sûr et rapide. Faciles à prendre; inoffensives. Ne contiennent pas d'opium ni de drogues stupéfiantes. Certificat d'analyse dans chaque boîte. Achetez-en une boîte aujourd'hui, la maladie frappe si souvent la nuit. 25 cents. Vous serez remboursée si vous n'êtes pas satisfaite.

tenu l'affiche, moins alerté le public charitable, moins importuné messieurs les curés. Et pourquoi?

Parce qu'il y avait rougeole généralisée chez nos enfants et que cela compliquait beaucoup la manutention, car nous voulions circonscrire à notre maison l'épidémie; 2o parce que les journaux étaient encombrés de comptes rendus sessionnels, de littérature de guerre, et de maints nouveaux appels à de nouvelles charités et que nous voulions, pour une fois, pratiquer la discrétion; parce que 3o enfin, nous croyions pouvoir filer encore assez longtemps sans propulsion, sur l'ère de 1940, ce qui s'est avéré un manque à prévoir fatal.

Il faut retourner, en effet, aussi loin que 1926 pour trouver une

moyenne aussi basse de placements en adoptions.

Mais si, d'une part, la résignation est une belle chose pour les impuissants, que de ressources, d'autre part, dans le ressaisissement des gens en torpeur, dans le sursaut des énergies réveillées!

Voici donc, M. le Directeur, un appel destiné à votre clientèle. Nous mettrons de côté, dans notre esprit, et dans notre acceptation des candidats à l'adoption, les malades contagieux, les pauvres, les chômeurs, les endettés, puis les gens d'honorabilité ou de moralité suspecte, les ivrognes, les blasphémateurs, les profiteurs de tout vice. Nous voudrions aussi exclure les caractères mous, inaptés à l'éducation d'un enfant et qui après l'avoir gâté, le gaspilleront et en feront un être nuisible à la société.

Mais, une fois cette élimination accomplie, c'est toute l'armée des cœurs généreux et hospitaliers que nous appelons au secours de nos orphelins. Sans doute pensons-nous d'abord aux couples mariés, sans enfants; mais notre expérience est là qui montre combien de foyers féconds se sont quand même ouverts pour un petit rapporté qui s'est vite trouvé fondu dans le grand tout.

Nous voudrions même trouver, comme nous l'avons déjà fait, des volontaires, des héros, des couples assez à l'aise pour en faire les frais et qui voudraient se consacrer à la réhabilitation de quelque

infirmes ou disgraciés curables. La belle œuvre, la bonne aventure pour des gens riches et charitables!

Nous avons sur les bras 500 petits garçons de un à sept ans; tantôt que les filles au-dessus d'un an ne dépassent pas 25.

Il est facile de comprendre combien, à mesure qu'ils grandissent, nos garçons nous embarrassent. Or, que de familles où tel petit pauvre de Jésus-Christ accueilli à ce titre apporterait comme tel la bénédiction divine! Il coûterait sans doute du dévouement, peut-être de l'inquiétude, sûrement de l'argent. La perfection, c'est de n'espérer de retour que pour l'éternité. Mais nous voyons tous les jours la divine Providence donner à d'innombrables parents charitables des comptes sur un bonheur en réserve.

Tant de bien surnaturel résulte souvent d'une simple visite de simple curiosité à la Crèche. Et c'est pourquoi, chaque jour, de deux heures à trois, (heure avancée de l'est) le public est admis à parcourir le quartier de nos trop nombreux enfants abandonnés.

M. le Directeur, je vous remercie vivement pour la transmission de ce message de notre Service des Adoptions et vous assure de notre constante gratitude en Xto.

V. Germain, ptre.

Clôture de l'Exposition d'orientation

La semaine de l'exposition d'orientation professionnelle à L'Islet se termine le 15 mai.

"EXPOSITION D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE"

Du 7 au 15 mai les élèves du collège St-Frs Xavier de L'Islet pouvaient bénéficier des avantages d'une exposition locale "d'orientation professionnelle." Elle avait pour but principale de faire connaître à nos enfants de sixième, septième, huitième, neuvième et dixième année, les différents états de vie auxquels ils peuvent être appelés, et les aptitudes requises pour chacun de ceux-ci; les orienter dès l'âge de treize, quatorze ans, afin qu'ils puissent choisir un genre de vie qui convient le plus à leurs goûts et à leurs aptitudes. Ainsi, bien des tâtonnements seront évités. Il leur sera plus facile de se préparer en rapport avec les besoins de leur future carrière. Ayant mieux compris l'importance de cette préparation sérieuse, nos enfants seront plus en mesure de répondre au grand besoin qu'on a aujourd'hui



de gens bien préparés, de compétence dans toutes les lignes.

Le public y fut admis le dimanche après midi seulement; les élèves pouvaient visiter aux moments libres du jour. Nous espérons que cette exposition, à peu près unique dans son genre, portera d'excellents fruits par les lumières qu'elle a versées dans les jeunes intelligences et par l'encouragement qu'elle a prodigué à notre population scolaire à la vue des exemples des nôtres qui réussissent si bien dans les différentes carrières.

L. Hudon

ARRIVAGES DE FRUITS ET LEGUMES

Semaine finissant le 14 mai

POMMES

24 wagons dont 23 de la Colombie-Britannique et 1 de l'Ontario. A Québec, 5 wagons dont 1 de l'Ontario et 4 de la Colombie-Britannique.

FRAISES

20 wagons venant des États-Unis

TOMATES

27 wagons dont 17 du Mexique et 10 des États-Unis.

En plus de cela, il est arrivé 146 wagons de bananes, 2 de raisins 4 de pamplemousses, 4 de citrons, 27 d'oranges, 1 de poires, 2 de fruits mélangés, 3 d'autres fruits, 3 d'asperges, 15 de choux, 14 de carottes 23 de laitue, 14 de légumes mélangés, et 6 d'autres légumes.

A Québec, il est aussi arrivé 8 wagons de bananes, 1 de citrons, 2 d'oranges, 2 de choux, et 2 de laitue.



Pourquoi le CANADA EMPRUNTE \$600,000,000

Déclaration du Ministre des Finances

La guerre coûte au Canada environ \$4,000,000 par jour. C'est plus de trois fois la dépense quotidienne de la dernière année de la guerre 1914-18. Si le présent conflit coûte tellement plus cher, c'est qu'il s'agit surtout d'une lutte entre machines géantes et rapides. Il faut à nos soldats un équipement de tout premier ordre.

Le Canada ne voudra pas sacrifier la vie de ses défenseurs, à cause d'un matériel de guerre insuffisant et inférieur. C'est pourquoi il nous faut fabriquer à une allure toujours croissante.

Le Pays doit emprunter des contributables \$600,000,000 sans compter le produit des impôts. Pour obtenir cette somme, le Canada lancera, le 2 juin, l'Emprunt de la Victoire.

Les Canadiens ont tout l'argent qu'il faut pour acheter des obligations de la Victoire. L'augmentation considérable du revenu national et le chiffre

sans précédents des dépôts d'épargne en sont la preuve.

Que chacun prête ses économies ou s'engage à prêter une partie de son salaire ou de son revenu, et l'Emprunt sera vite souscrit. Mais il faut que chacun fasse sa part!

Ce que les Canadiens ont fait dans le passé, ils sauront et voudront le faire encore aujourd'hui. Notre population en 1918-19 était inférieure à neuf millions; nos concitoyens ont souscrit \$1,188,000,000 en obligations de la Victoire, soit \$616,000,000 en novembre 1918 et \$572,000,000 en octobre 1919. Nous sommes maintenant plus de douze millions; nous pouvons certainement souscrire \$600,000,000.

Les conditions de l'Emprunt seront exposées le 31 mai. Préparez-vous à acheter autant d'obligations que vous le pourrez.

H. Miley
Ministre des Finances

Véritables Symboles de Force

PERKY de GUTTA PERCHA
GRATIS
AUX AUTOMOBILISTES

Un Livret de 16 Pages en Couleurs où sont illustrés 160 Insignes de Casquettes des Forces Canadiennes

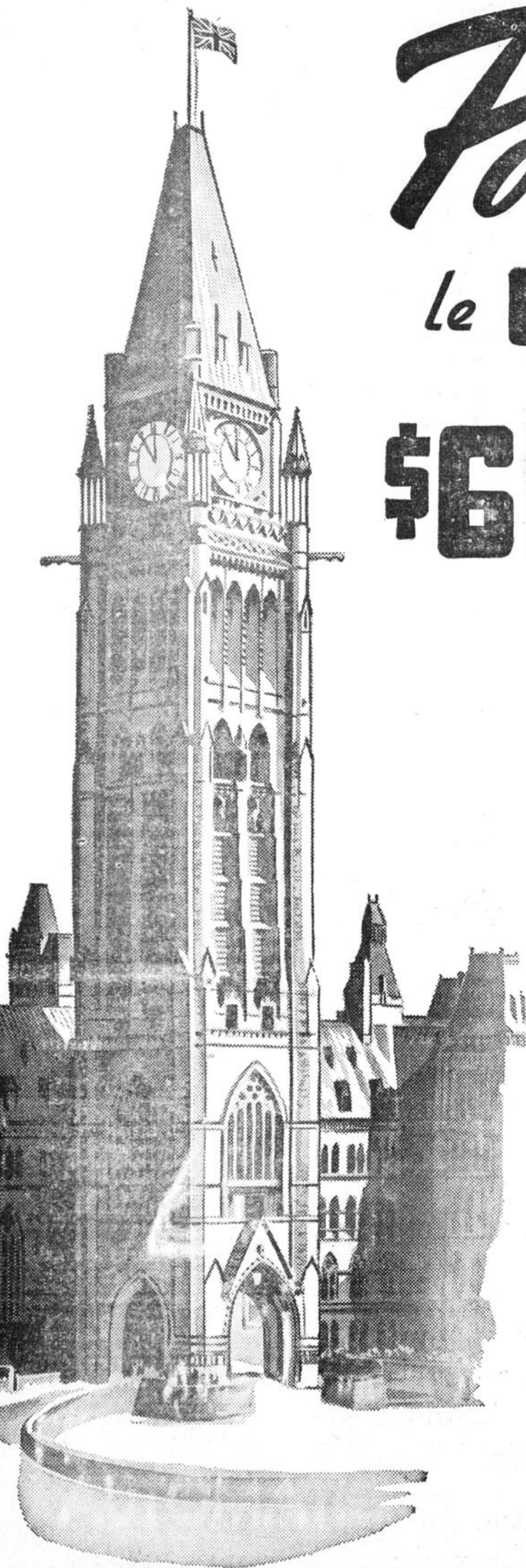
FRANCHEMENT, ce livret est offert aux automobilistes par les marchands de pneus Gutta Percha, comme cadeau de témoignage d'amitié et pour vous rappeler la qualité parfaite des Pneus Gutta Percha. Rendez-vous chez votre marchand local — demandez-lui votre exemplaire. Il n'y en a qu'un nombre limité de disponible, donc ne tardez pas.

PNEUS GUTTA PERCHA

Fabriqués par une compagnie entièrement canadienne

Procurez-vous votre exemplaire chez l'un des marchands mentionnés ci-dessous. Les automobilistes d'en dehors de la ville demanderont le leur à leur marchand Gutta Percha local.

LEONIDAS SYLVAIN
Ste-Marie, Cité de Beauce



Il faut en finir!... Souscrivons à L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE



L'APPAT QU'IL VOUS FAUT!
LE GIN de KUYPER

Le genièvre à la vraie saveur de Hollande, et qui est maintenant exporté de Montréal à tous les pays libres dans le monde entier.

10 ONCES. 26 ONCES. 40 ONCES.
1.05 2.40 3.45

Distille et embouteille au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.
AIDEZ LA VICTOIRE... ACHETEZ LES CERTIFICATS D'APPROBATION DE GUERRE

MAISON FONDÉE EN L'AN 1695

M. Godbout a trompé les cultivateurs

Le 15 avril dernier, M. Godbout déclarait, à l'Assemblée Législative, que son gouvernement n'avait pas voulu accepter l'offre du gouvernement fédéral de payer ensemble le transport d'une certaine quantité de grains d'alimentation de l'Ouest, parce que "les commerçants de l'Ouest se sont entendus et ont haussé le prix de leurs grains de 10 sous le minot". Et il ajoutait que "mon gouvernement n'a pas voulu payer ainsi cette augmentation au seul profit des commerçants, sans aucun gain pour les cultivateurs".

M. Godbout ne doit pas aimer à se faire dire qu'il semble avoir la mauvaise habitude de dire n'importe quoi sans s'occuper si c'est vrai ou faux, mais il faut bien que les cultivateurs vérifient la véracité de ce qu'il dit, car il n'a pas le droit de les tromper. Il peut peut-être s'entendre avec d'autres pour ne pas trop dévaloir au public certaines de ses actions contraires aux intérêts des cultivateurs, mais il n'en sera ainsi avec moi. Les cultivateurs ont absolument besoin de savoir jusqu'à quel point ils peuvent croire ce qu'il leur est dit.

C'est pour cela, qu'à chaque anniversaire de cette déclaration fautive de M. Godbout, je mettrai les cultivateurs au courant des prix des grains, du prix que leur coûteraient ces grains si le gouvernement provincial avait consenti à coopérer avec le gouvernement fédéral pour les aider, et je ferai aussi une comparaison entre ces prix et ceux qui nous sont chargés par la Coopérative Fédérée qui, si elle n'est pas responsable de la décision de M. Godbout, ce qui n'est pas certain, est au moins responsable d'avoir cherché à tromper les cultivateurs en leur faisant croire qu'il n'y avait là rien d'avantageux pour eux.

Voici donc un tableau des prix de différents grains d'alimentation le 20 janvier, deux jours avant l'offre du gouvernement fédéral, le 15 avril, jour de la déclaration de M. Godbout, et le 15 mai, anniversaire de sa déclaration.

	Prix le 20 janvier	15 avril	15 mai	augmentation
BLE				
D'alimentation	61%	62%	65%	4% sous
Durum No 4	62%	63%	67%	4% "
Durum No 2	63%	69%	68%	4% "
Durum No. 2	64%	70%	69%	4% "
Durum No 1	65%	70%	70%	4% "
Garnet No 3	63%	68%	68%	4% "
Garnet No 2	65%	69%	69%	3% "
Garnet No 1	66%	70%	68%	1% "
AVOINE				
D'alimentation No 3	29	32%	29%	0% "
D'alimentation No 2	30	34%	31%	1% "
D'alimentation No 1	31	35%	32%	1% "
ORGE				
D'alimentation No 3	41%	49	43%	2% "
D'alimentation No 2	42	50%	44%	2% "
D'alimentation No 1	42%	52	43%	1% "

Lorsque M. Godbout a dit que les grains étaient montés de 10 sous le minot, le 15 avril, le blé était monté de 1 à 5 1/2 sous, l'avoine de 3 1/2 à 4 1/2 sous, et l'orge de 7 1/2 à 9 1/2 sous. Cela n'empêchait pas M. Godbout d'affirmer que "les commerçants de l'Ouest avaient haussé le prix de leurs grains de 10 sous le minot". M. Godbout nous fait penser à ces anciens maquillons de campagne qui disaient n'importe quoi sans s'occuper si c'était vrai ou faux. M. Godbout devrait se corriger de cette mauvaise habitude de mentir à propos de tout et à propos de rien.

Voici maintenant une comparaison des prix actuels des grains de l'Ouest, si M. Godbout avait consenti à aider les cultivateurs, avec ceux de la Coopérative Fédérée. Les prix des grains de l'Ouest sont ceux de Fort Williams plus 5 sous par cent livres pour la Coopérative Fédérée qui en aurait eu la distribution dans notre province. Les prix de la Coopérative Fédérée sont ceux de Montréal plus le transport à 12 sous le cent livres. C'est le prix des régions éloignées, mais dans les prix grains comparés il y en a trois variétés que la Coopérative Fédérée elle-même vend 15 sous le cent livres plus cher à Waterloo, Princeville et Lennoxville qu'à Montréal. Si le taux de transport de Montréal à une autre région est six sous le cent livres, on devra enlever six sous aux prix donnés pour la Coopérative Fédérée, et ainsi ailleurs.

	Prix possibles	Coopérative Fédérée	Différence
Blé Durum No 2	\$1.21	\$1.62	0.41
Blé Garnet No 3	1.19	1.57	0.38
Blé Garnet No 2	1.21	1.62	0.41
Orge No 3, C. W.	1.07	1.62	0.57
Orge No 2, C.W. à 6 rangs	1.12	1.77	0.65
Avoine No 1 d'alimentation	1.01	1.57	0.56
Avoine No 3, C.W.	1.07	1.62	0.55

Lorsque M. Godbout a dit que cette entente avec le gouvernement fédéral aurait été "au seul profit des commerçants, sans aucun gain pour les cultivateurs", la différence était alors de 28 à 52 cents par 100 livres, et au 15 mai un mois après sa déclaration, cette différence était de 38 à 65 sous par cent livres de grains. M. Godbout parlait-il sans savoir ce qu'il disait, ou bien a-t-il voulu tromper la population pour justifier son refus d'aider les cultivateurs?

Comme on le voit, les cultivateurs paient, et le commerce, y compris la Coopérative Fédérée, encaissent des profits intéressants. Le surplus de 25 sous le 100 livres, prix du transport de Fort Williams à Montréal, représentent les profits réalisés par ceux qui prétendent aider les cultivateurs. On pourrait même dire le surplus de 15 sous le 100 livres, car c'est le taux du

LE COIN du Cultivateur

Erreurs ou menteries

Quand M. Godbout parle de crédit aux cultivateurs

Nous avons vu l'honorable premier ministre dans ceux de ses attitudes fausses. Nous l'avons vu alors qu'il se prétend cultivateur tandis qu'il n'est que propriétaire terrien, ce qui n'est pas la même chose.

Nous l'avons vu aussi dans ses promesses fausses à propos de conscription, pour aujourd'hui nous verrons la souplesse de ses principes en ce qui a trait au crédit dont les cultivateurs ont besoin.

Alors qu'il était ministre de l'agriculture dans le gouvernement Taschereau il a toujours été opposé à un crédit agricole. M. Godbout a toujours parlé et voté contre toutes les motions que nous avons proposées demandant un crédit agricole.

A Québec il n'y a pas ce qu'on appelle le Hansard à Ottawa, ce qui fait que les discours de M. Godbout sont plus difficiles à prouver que ses votes et l'attitude de son gouvernement. Que l'on réfère aux procès verbaux de la chambre (journaux de l'Assemblée législative), ceux de 1934 aux pages 361, 362, 363, ceux de 1935 aux pages 57, 64, 80, 81, 84, 91, 98, 105, 107, et on verra les votes de M. Godbout contre un crédit agricole, et on verra que tout ce que trouvait le gouvernement dont il était l'aviseur en agriculture se résume à une demande à Ottawa de prêter aux cultivateurs qui sont sous la loi ou concordat.

Passons rapidement. L'Union Nationale établit un crédit agricole malgré M. Godbout, et l'office prête aux cultivateurs jusqu'à 35 millions en moins de trois ans. Et prouve qu'il a besoin c'est qu'il reste des demandes pour au moins autant.

Arrive les élections de 1939. M. Godbout qui sait se servir de la peur de la conscription, veut prendre le pouvoir à tout prix. Mais il ne sait pas combien de votes pourrout lui donner l'argent des faiseurs et profiteurs de guerre. Il ne sait pas jusqu'où les menteurs rouges pourrout empiéter les canyons. Alors pour être certain de ne pas manquer son coup il promet, entre autres promesses, qu'il maintiendra le crédit agricole établi par l'Union Nationale malgré lui et ses complices.

A-t-il tenu cette promesse mieux que les autres?

Comme d'habitude il a mêlé un tout petit peu de vrai avec beaucoup de pas vrai. L'office a été maintenu, mais il n'a presque pas prêté et on a tout fait pour décourager les emprunteurs afin qu'il y ait le moins de demandes possibles.

Et dès la première session on a

fait une loi pour changer les conditions des prêts. Le prêt agricole était à 4% d'intérêt et amortissement. Aux conditions du crédit agricole tel que fait par l'Union Nationale un emprunteur de quatre mille piastres avait à payer annuellement cent soixante piastres en tout.

Aux conditions imposées par M. Godbout il aura à payer deux cents vingt huit piastres et cinquante six cents par année. Soit soixante huit piastres et cinquante six cents de plus par année.

Soixante huit piastres! Ce n'est peut-être pas gros quand on est premier ministre et que, comme M. Godbout, on peut acheter et payer des terres et des domaines quasi princiers! Mais les cultivateurs qui cultivent et vivent de l'agriculture savent que ce sont toujours les dernières piastres d'un paiement qui sont dures à ramasser et économiser.

Comme toujours il a su mêler le faux avec un peu de vrai. Personne peut dire qu'il a aboli le crédit agricole, mais les conditions en sont tellement différentes.

Ce qui est encore plus extraordinaire, c'est que, sans rire, le premier ministre et ses complices ont la hardiesse de dire que ces changements sont pour le bien des cultivateurs et qu'il y a des rouges qui font semblant de croire que c'est vrai.

Vous rembourseriez plus vite dit M. Godbout.

Encore une fraction de vérité.

La vérité c'est que les emprunteurs seront obligés de rembourser plus vite, et s'ils ne sont pas capables ils seront en défaut.

Ce qui est vrai c'est que le taux de l'intérêt est plus élevé et que par conséquent cela coûte plus cher aux emprunteurs.

On vient de m'apprendre que l'office du prêt agricole est repris d'une fièvre d'activité, et qu'on prête plus que jamais depuis deux ans!

Je n'ai pas pu contrôler si c'est vrai. Mais si c'est vrai cela voudrait dire que M. Godbout se prépare à des élections.

Alors je pose une question à tous ceux qui ne sont pas disposés à adorer le rouge ou à se laisser acheter par l'argent de la Beauharnois et des profiteurs de guerre. Je leur demande. Êtes-vous prêts?

Laurent Barré cult.

PROMESSES DE M. GODBOUT

Cinquante-cinquième promesse. — "Réforme et développement de l'enseignement technique et établissement d'écoles techniques dans les petites villes industrielles."

M. Godbout ne pouvait pas promettre plus. Réforme et développement des écoles existantes, et établissement de nouvelles écoles dans les petites villes industrielles où il n'en existe pas.

Si M. Godbout tenait sa promesse, ce serait l'âge d'or de l'enseignement technique. Il y a un enseignement technique dont nous avons absolument besoin dans le moment, c'est celui de la mécanique nécessaire pour l'industrie de guerre. M. Godbout ne l'a pas organisé, et il a surgi dans presque toutes les petites villes des écoles privées où l'on enseigne la mécanique, la soudure, etc. Il serait bien surprenant s'il ne s'y était pratiqué un peu d'exploitation. M. Godbout aurait eu là une belle occasion de remplir sa promesse de développer l'enseignement technique, mais cette promesse, comme les autres, n'avait pas été faite pour être remplie.

Cinquante-sixième promesse. — "Diffusion des écoles d'arts et de métiers et des écoles d'arts domestiques."

Oscar Gatineau.

transport par la navigation.

Il y a ici matière à réflexion pour les cultivateurs, mais les cultivateurs, mais surtout pour ceux qui ont un poste de directeurs, se croient dirigeants, et se font diriger sans s'en apercevoir.

Oscar Gatineau

La prière du mois de Marie au pied de la croix du chemin

Nous assistons souvent dans les villes à de magnifiques et grandioses cérémonies religieuses qui ne manquent pas de nous impressionner. On y trouve tout ce que peut produire l'électricité en illumination, de grands orgues, des chorales très bien exercées, un clergé et des enfants de choeur nombreux, dans de grandes et riches églises.

Je ne crois pas cependant que j'ai déjà été plus impressionné que je l'ai été en assistant à la prière du mois de Marie au pied de la Croix du Chemin, le premier samedi de mai. Il n'y avait rien de ces grandeurs dont je viens de faire mention, mais il y avait l'immensité de la quiétude et de la paix pénétrante de la campagne.

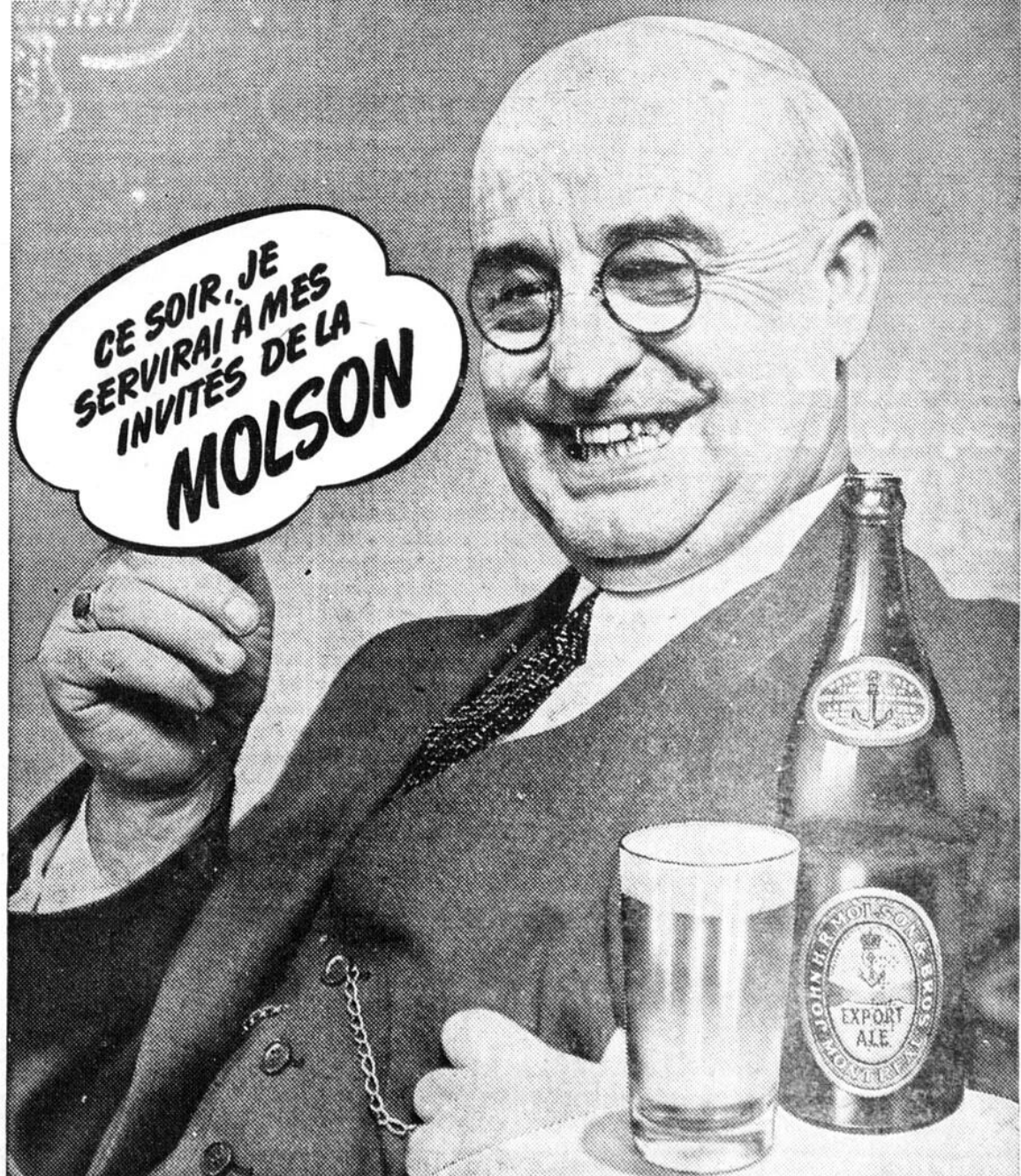
Comme toute, il y avait le firmament et son immensité insondable, comme illumination, la lune et quelques étoiles, comme fleurs, la nature et ses arbres à la veille d'éclore, la verdure de leur feuillage, comme musique, la voix des champs formée des cris d'oiseaux et du bruit des insectes, cette voix si douce, si reposante et si reconfortante que l'on entend le soir à la campagne lorsque tout est tranquille autour de nous, comme assistance, il y avait une soixantaine de personnes dont deux septuagénaires, quatre ou cinq pères de familles, trois mamans et le reste des jeunes garçons et jeunes filles et des enfants en grand nombre. La bonté innée chez les agriculteurs se reflétait sur toutes ces figures d'enfants insouciantes de la vie que les attend, et de personnes plus soucieuses, à cause de la dureté des temps, mais qui viennent chercher la force dans cette prière à Marie au pied de la Croix, au crépuscule d'une journée de labeur et d'une semaine de dur travail, au commencement de la saison de production agricole.

Il y eu d'abord le chapelet récité par quatre fillettes, avec invocation des mystères par la plus âgée des mamans.

Ensuite vint un cantique dont le solo était chanté par une autre maman dont plusieurs cantatrices des villes pourraient envier la belle voix naturelle. Il était émouvant d'entendre tous ces campagnards chanter avec ensemble:

Oscar Gatineau

POUR LES OCCASIONS SPÉCIALES.



CE SOIR, JE SERVIRAI À MES INVITÉS DE LA MOLSON

Aujourd'hui, plus que jamais, chacun répète: "Pour moi, toujours MOLSON!"

SOUSCRIVONS GENEUSEMENT A L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE 1941

CONFERENCE

Lors de l'élection de W. Aberhart on comptait alors en Alberta 1140 cercles d'études d'adultes. Plus de 50000 citoyens et citoyennes qui étudiaient depuis 2 ans la question monétaire.

M. W. Aberhart avait auparavant demandé aux Fermiers-Unis de mettre son programme en application et ceux-ci avaient refusé. Devant cette opposition concertée, il avait du mettre des candidats créditistes dans chacun des comtés, soit 63. On sait le résultat du 22 août 1935. Cinquante-six députés créditistes furent portés au pouvoir. M. W. Aberhart qui n'avait pas participé à l'élection fut invité à se présenter dans une circonscription électorale.

Il fut élu et chargé de former un gouvernement créditiste.

Le mandat qu'il avait reçu du peuple était très clair: Sécurité économique. Mais M. Aberhart perd 18 mois parce qu'il croit que M. Bennett coopère avec lui. Celui-ci en effet lui avait promis des avances d'argent pour équilibrer ses finances en désarroi. Le conseiller technique de M. Aberhart est alors Monsieur Magor. Pendant ces 18 mois qui furent d'ailleurs passablement occupés à essayer de sortir, sans trop s'écarter des manières or-

thodoxes, du pétrin financier dans lequel il avait trouvé sa province, la grande erreur d'Aberhart, fut, de croire que l'adversaire coopérerait avec lui.

Ce fut de ne pas commencer par prendre en main un pouvoir qu'il n'avait qu'en apparence, qu'exerçait en réalité la puissance occulte et internationale, qu'on appelle souvent et avec raison le gouvernement invisible. Mais le peuple avait exprimé sa volonté et continuait d'insister, par l'entremise de ses députés, pour que cette volonté fut accomplie. C'était le devoir du gouvernement démocratique d'Edmonton d'engager des experts, des techniciens pour exécuter cette volonté de ses électeurs. La résistance commença lorsque Edmonton eut engagé le technicien Byrne choisi par Douglas lui-même. Conseillé par son expert et guidé par le mandat reçu de l'électorat, Aberhart s'appliqua dès lors à débouter ou au moins à démasquer l'adversaire. Les lois qui furent l'une après l'autre passées par la législature provinciale visaient à obtenir pour le gouvernement un pouvoir détenu par des usurpateurs.

La première loi et la principale fut de réglementer le crédit de la province. Le but était de placer les institutions financières au service du peuple de façon que celui-ci eut accès au crédit créé par son travail et son initiative.

Cette loi fut signée par le lieutenant-gouverneur le 12 août 1937 et désavouée le 17 août par Ottawa. Donc à peine six jours après sa signature.

Pourtant Monsieur King ne déclarait-il pas, à l'ouverture de la campagne électorale fédérale 1935: "Dès qu'une nation a cessé de contrôler elle-même sa monnaie, et son crédit, il importe peu qui fait les lois de cette nation. L'usure une fois au contrôle ruine tout ce qu'elle a fait. Tant que le contrôle de la monnaie et du crédit n'aura pas été restitué au gouvernement et reconnu comme sa responsabilité la plus évidente et la plus sacrée il est vain et futile de parler de démocratie et de souveraineté au parlement".

Parlant à Leask en Saskatchewan, le 23 septembre 1935, le même Monsieur King ne disait-il pas, 32 jours après l'élection de l'Alberta et 21 jours avant les élections fédérales: "Si le Crédit Social a une chance de faire sa preuve, c'est bien en Alberta. William Aberhart possède en main toute la province et si le parti libéral revient au pouvoir, Aberhart aura toute latitude pour essayer la loi".

(à suivre)

AU CHEF-LIEU

ST-JOSEPH BEAUCE

Mme Albert Nicole de Disraeli, était en visite chez Mme Wilfrid Giguère, récemment.

M. Louis Joubert, de S.-Georges, était de passage parmi nous ces jours derniers.

M. Aimé Carrette, de Québec, est actuellement dans sa famille à S.-Joseph.

M. Leger Lessard, de Ste-Rose de Poulaires, est de retour à S.-Joseph chez sa mère Mme Edouard Lessard.

Mlle Jeannette Carrette se rendait à Beauceville la semaine dernière, chez sa cousine Mme Joseph Bolduc.

M. Gédéon Roy, notaire de East-Broughton, était dans notre localité par affaires dernièrement.

M. André Taschereau, notaire Mlle Claire Taschereau et M. Gustave Taschereau se rendaient à Québec jeudi dernier.

Mme Alphonse Bizier et Mlle Luce Bizier, de Thetford, étaient en visite chez M. et Mme J. A. Drouin, récemment.

M. Philippe Lessard, était en voyage d'affaires à Québec samedi dernier.

M. René Drouin était à Thetford-Mines dimanche, en visite chez M. et Mme Jean-Paul Bourret, et était l'hôte de Mlle Luce Bizier.

M. l'abbé Joseph Houde, curé, se rendait à Lotbinière la semaine dernière.

Mme Eugène Daigle, de Charney, était de passage à S.-Joseph, vendredi dernier.

M. et Mme Arthur Gagné, et leurs filles MM. Gérard et Ronald Gagné, nous ont quittés pour aller demeurer à S.-Georges.

Mlle Simone Giguère a été passée la journée de dimanche à Québec.

M. Honorius Poulin, est actuellement en voyage d'affaires à Sherbrooke.

Mlle Bernadette Doyon, était en promenade à Québec samedi dernier.

Mort soudaine de M. Joseph Cloutier:
La mort subite de M. Joseph Cloutier (Badou) survenue dimanche soir, le 18 courant, a causé beaucoup d'émoi dans la paroisse de S.-Joseph de Beauce, où le défunt était très avantageusement connu.

M. Cloutier est décédé à l'âge de 68 ans 2 mois, et demeurant seul dans sa maison.

Il laisse pour le pleurer: quatre frères: MM. Gédéon Cloutier, employé de la Marine à Québec; Georges Cloutier, de La Sarre, Charles Cloutier, de Québec, Paul Cloutier de New York; une sœur Mme Siméon Roy (Eugénie) de Beauceville, son neveu, M. Grégoire Cloutier, employé à la Banque de Commerce de Québec.

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin, le 21 mars à 9 heures, en l'église paroissiale de S.-Joseph.

M. Emilien Létourneau, de S.-Joseph de Beauce avait la direction de ces funérailles.

Nos plus sincères sympathies à la famille dans l'épreuve cruelle qui la frappe.

Mariage Lessard-Laperle.
Samedi le 17 mai, en l'église Ste-Foy de Québec, a été célébré le mariage de Mlle Monique Lessard, fille de M. Philippe Lessard et de Mme Lessard, décédée, de S.-Joseph de Beauce, à M. Romuald Laperle, de Québec, fils de M. et Mme Georges Laperle,

CARNET MONDAIN

La treizième réunion du Cercle de couture de l'Amicale eut lieu le 21 mai. Dix membres étaient présents. Mère Supérieure présidait. Étaient présentes: Mmes Jules Ferland, Joseph Dulac, Arthur Lachance, Achille Vachon, Maurice Paré, Marius Drouin, Mlles Anna-Marie Garant, Yvonne Garant, Yvette Vachon, Thérèse Grégoire.

M. et Mme J. W. Dubé de Rivière du Loup, M. J. B. Cadrin et Mlle C. Cadrin de S.-Anselme, venaient récemment de M. et Mme Origène Maillet, la semaine der-

Le feu ravage le moulin de East Broughton

Domages de plus de \$150,000, à la Québec Asbestos Corporation.—La machinerie la plus importante est hors d'usage.

Une incendie a causé pour plus de \$150,000, de dommages à la Québec Asbestos Corporation dans la nuit du samedi au dimanche. Le feu s'est déclaré dans la bâtisse des machines. On ignore la cause de cet incendie. Le gardien de nuit, M. Cyrille Leblond avait fait sa tournée habituelle à deux heures et a déclaré n'avoir rien vu d'anormal à ce moment. Le feu s'est déclaré à deux heures et demie.

Les pompiers de Broughton-Est ont travaillé ferme durant deux heures pour enfin sauver des flammes le moulin et les autres dépendances de la compagnie. Cependant on n'a pas pu épargner la boutique de forge, les planeurs, les tours, soit en somme la machinerie, la plus importante de la Québec Asbestos Corporation.

Cette bâtisse contenait aussi les outils de plusieurs travailleurs ce qui leur cause une perte considérable personnelle.

FRIDOLIN.
Fridolin, l'idole du Québec, qui incarne si bien la gaieté du petit gas de la rue, vient d'acquiescer un nouvel exploit. Il fait du cinéma pour venir en aide à la campagne nationale de récupération des rebuts.

Le documentaire "L'Utilisation des rebuts" qui passe en ce moment dans les cinémas de la province a été tourné dans les Studios de l'Associated Screen News à Montréal pour l'Office National du Film. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que Fridolin fait du cinéma; et ce ne sera pas la dernière. Il y a huit ans, avant sa création de Fridolin, Gratien Gelin jouait dans "That Shell Service" une des premières productions réalisées dans les Studios Associated Screen News.

Fridolin se propose de jouer dans un certain nombre de films qui seront tournés bientôt il était très heureux d'aider à l'effort de guerre en collaborant à "L'Utilisation des rebuts". Tout le long du film c'est sa voix que l'on entend expliquant la récupération des rebuts qui aideront à la cause de la liberté.

de Barnston.

Les nouveaux époux sont allés en voyage de noces à Ottawa, Montréal, Trois-Rivières, Chute Niagara et Barnston. A leur retour ils résideront à Québec.

Mariages:
Lundi, le 19 mai, en l'église de S.-Joseph de Beauce, a eu lieu le mariage de Mlle Irène Baston, de S.-Joseph, fille de M. et Mme Antonio Baston, décédés, de Sherbrooke, à M. Léonard Lessard, fils de M. et Mme Philias Lessard, à Majorique, de S.-Joseph de Beauce.

Le 19 mai, à été béni également le mariage de Mlle Jacqueline Boulet, fille de M. Willie Boulet, décédé, et de Mme Odilon Lacasse de S.-Joseph, à M. Jean Marie Roy, barbier, fils de M. Aracide Roy et de Mme Roy, de S.-Joseph.

Mercredi, le 21 mai, a été célébré, en l'église de l'Enfant-Jésus de Beauce, le mariage de Mlle Simone Nadeau, fille de M. et Mme Arcadius Nadeau, de Vallée Jonction, à M. Irénée Roy, fils de M. et Mme Thomas Roy, de S.-Joseph de Beauce.

Mariage Cloutier-Maheu:
Samedi, le 10 mai, en l'église S.-Odilon de Cranbourne, a été célébré le mariage de Mlle Marie Berthe Cloutier, fille de M. et Mme Adélard Cloutier, de S.-Odilon de Cranbourne, à M. André Maheu, fils de M. et Mme Wilfrid Maheu, de S.-Joseph de Beauce.

Mme Origène Maillet est de retour d'un voyage à Québec et à S.-Anselme.

Mme Jean M.-Carette et sa fille Louise sont de retour d'une promenade à Québec.

M. et Mme Charles Eugène Dionne et leurs enfants de Québec ont passé le dimanche à Ste-Marie, chez leurs parents respectifs.

M. et Mme Omer Lainé, Mlle Cécile Lainé et M. Alexandre Fournier, de Québec venaient de M. et Mme Jean-M. Carrette, jeudi dernier.

M. et Mme Adélard Gignas, M. et Mme Henri Cantin, leurs enfants ainsi que M. Guy Gignas de Québec venaient le Dr. et Mme J. A. St-Jacques, récemment.

M. et Mme Henri Gignas et leur bébé venaient également le Dr. et Mme J. A. St-Jacques, jeudi.

Mlle Madeleine Giguère de Ste-Marie était de passage à Québec, lundi.

Mme (Dr) Cyrille Pomerleau de Beauceville était de passage à Québec, dernièrement.

M. le Dr. et Mme J. A. Tardif de Lévis ainsi que leurs jeunes filles Mlles Murielle et Lili étaient de passage à Ste-Marie et aux Sts-Anges, dimanche.

Mme Ernest Carrette est de retour d'une promenade à Québec.

M. et Mme Camil Darac ont passé la soirée de dimanche à Québec.

Mlle Alice Dupuis de Ste-Marie était de passage à Québec, récemment.

MM. Pierre, Michel et Bernard St-Jacques ont passé quelques jours à Québec récemment, chez leurs grands-parents, M. et Mme Adélard Gignas.

M. et Mme Lionel Ferland de Sherbrooke étaient de passage à Ste-Marie la semaine dernière, chez M. Agnor Ferland.

M. et Mme Cyrille Lacombe de Québec ont passé quelques jours à Ste-Marie.

M. et Mme Wilfrid Rouleau de Rivière du Loup ont passé la fin de semaine à Ste-Marie chez leurs parents.

Mlle Berthe Carter de Montréal est actuellement en promenade à Ste-Marie chez ses parents M. et Mme A. Carter.

Mlle Camille Ferland de Richmond a passé la fin de semaine à Ste-Marie dans sa famille.

M. le Dr. et Mme St-Jacques M. le Dr. et Mme L. P. Dionne M. le Dr. Roland Giguère sont de retour de la Pointe au Pic, où ils ont assisté au mariage Warren-Audet.

M. Alphonse Jean de St-François de Montmagny ainsi que M. Maurice Cloutier, N.P., de S.-Paul, étaient de passage à Ste-Marie, lundi et mardi, chez M. Ernest et Jean-M. Carrette.

Amicale du Couvent Ste-Marie
Dimanche, le 1er juin, à une heure et demie (heure solaire) aura lieu la réunion des amicales du Couvent de Ste-Marie, Beauce. Toutes les amicalistes sont cordialement invitées. Un programme bien rempli ne manquera pas d'intéresser. Chacune et toutes seront les bienvenues.

Mariage à Pointe au Pic.
Samedi le 24 mai, à huit heures, en l'église du Sacré Cœur de la Pointe au Pic a été célébré le mariage de Mlle Elizabeth Warren, fille de M. et Mme Lucien Warren, à M. Armand Audet, de Québec, fils de M. et Mme Audet de Ste-Marie, Beauce.

La bénédiction nuptiale fut donnée par l'abbé Lionel Audet, frère du marié. M. Louis Philippe Audet était le témoin de son frère. La mariée qui entra à l'église au bras de son père portait un ensemble de crêpe bleu "Churchill" et était coiffée d'un grand chapeau de paille marine.

Les Mondanités...

A St-Georges

M. L. Poulin est de retour de Chicoutimi où il voyageait pour le compte de la Miner Rubber Compagny.

M. Gérard Fournier est descendu à Québec samedi dernier. M. Edwin Gendron s'est rendu à Québec pour la dernière fin de semaine.

M. et Mme J. E. Forget et leur fille Lise ont passé la dernière fin de semaine à Québec, chez des parents.

Mlle Anita Baillargeon est descendue à Québec dimanche dernier.

Mlle Madeleine Bélanger de Lauzon est actuellement l'hôte de sa sœur Mme R. Vézina.

L'Emprunt de la...

(suite de la page 3)

Votre appui tant moral que matériel, facilitera leur tâche et les encouragera davantage à mener à bonne fin l'entreprise commencée.

Déjà nous sommes moralement assurés de votre coopération. Tous ensemble, nous marcherons à la Victoire car chacun de nous fera son devoir.

"Nous vaincrons parce que nous le voulons".

Georges BRAY,
Organisateur Unitaire
Comité de Beauce

"Les Coeurs Brisés" à Beauceville, 17 juin.

Cette pièce d'Henry Deyglun sera présentée dans notre ville le 7 juin par les meilleurs artistes de la métropole.

SPECTACLE CAPTIVANT

Les amateurs de théâtre, si on en juge par la vente des billets, envahiront la salle municipale de Beauceville-est, le 7 juin prochain, lorsque les meilleures vedettes de la radio et du théâtre dans notre province s'amèneront dans notre ville pour y donner la pièce, "Les Coeurs Brisés", une partie du roman radiophonique "Vie de Famille".

La distribution comprendra des noms tels que Jacques Auger, Mimi D'Esté, Henry Deyglun, Rita Riddez, Suzanne Falaise et le jeune Serge Deyglun, déjà populaire dans les cercles du théâtre. Incidemment, les organisateurs nous prient d'avertir le public de ne pas craindre les substituts de personnes comme la chose s'est déjà produite dans le passé. Aussi, l'on peut être sûr que les acteurs dont la venue est annoncée seront à leur poste à Beauceville, le 7 juin.

"Les Coeurs Brisés" est une pièce d'Henry Deyglun. C'est donc dire que le succès en est déjà assuré. Beaucoup de radiophiles ont suivi avec admiration ce programme diffusé au moyen de la T.S.F. mais, le 7 juin, ils auront l'avantage incontestable de voir les acteurs en personnes. Il serait superflu de faire l'éloge de ces artistes qui nous visiteront à cette occasion. Tout le monde les

et des accessoires du même ton. Son bouquet de corsage se composait de muguet et de roses blanches.

A l'issue de la cérémonie religieuse une réception eut lieu à la résidence des parents de la mariée. M. et Mme Armand Audet partirent ensuite pour un voyage en automobile. Mme Audet portait alors une robe beige sous un manteau de lainage d'un ton plus foncé garni de renard, un chapeau et des accessoires bruns.

A leur retour, M. et Mme Audet, résideront à Québec.

Naissances:
Le 16 mai, à M. et Mme Charles-Auguste Crête, un fils, Marcel Parrain et marraine, M. et Mme Léo Boivin, oncle et tante de l'enfant.

Le 17 mai, à M. et Mme Léo Labrecque, une fille, Aline. Parrain et marraine, M. et Mme Honorius Labrecque.

Le 18 mai, à M. et Mme Jules Perreault, un fils Clément. Parrain et marraine M. et Mme Arthur Larochelle.

Le 22 mai à M. et Mme Albert Guimont, un fils Jean. Parrain Raymond Guimont, marraine Jeannine Guimont, frère et sœur de l'enfant.

Le 22 mai, à M. et Mme Donat Simard, une fille Lucina. Parrain et marraine M. et Mme Honoré Simard.

Le 25 mai à M. et Mme Viator Grégoire, une fille Jeannine. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Drouin, grands-parents de l'enfant.

Nos félicitations à tous ces heureux parents.

ACTIVITES DE L'UNITE

SANITAIRE DU COMTE DE BEAUCE

Semaine du 1er au 7 juin 1941

Au cours de la semaine, les infirmières feront des visites à domicile aux endroits suivants: S.-Jules, S.-Elzéar, S.-Honoré, S.-Georges et Beauceville.

Comme travail spécial il y aura:

Lundi, le 2: S.-Georges. Cours aux jeunes filles avec représentation cinématographique.

Mardi, le 3: AM-S.-Georges-O. De 10 hrs à 11.30 hrs, à la salle paroissiale, clinique pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation antidiphthérique.

P.M. S.-Georges-Est. De 2 hrs à 4 hrs, à la salle de l'Hôtel de Ville, clinique pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation antidiphthérique.

Bceville. De 10 hrs à midi et de 1.30h. à 4hrs, aux bureaux de l'Unité sanitaire, clinique antituberculeuse (examen des poumons) par le Dr A. Beaucchesne, clinicien.

Mercredi, le 4: Bceville, Conférence et représentation cinématographique.

Jeudi, le 5: S.-Joseph. De 2 hrs à 4 hrs, à la salle du Palais de Justice, clinique pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation antidiphthérique.

Vendredi, le 6: Ste-Marie. Conférence cinématographique. Dr. C. Pomerleau, D.H.P. Médecin hygiéniste.

REUNION

Un groupe de nos principaux citoyens de la Beauce se rendaient, jeudi dernier, à Thetford les Mines, pour assister à l'Amicale des Anciens de Ste-Anne, des comtes de Beauce, Dorchester et Mégantic. Ils étaient les invités de M. le curé P. Poulin, V.F., curé de St-Alphonse de Thetford.

Dans le groupe que dirigeait Mgr W. Lebon, Supérieur du Collège de Ste-Anne, on remarquait: MM. le chanoine Alp. Fortin, ancien Supérieur et Directeur spirituel du Collège; Arthur Beaudoin, procureur du Collège; Chs Bourque, bibliothécaire; les docteurs Wilf. Jacques et Alex. Melady, Philippe Dionne et Mme Dionne; M. Alf. Hébert, de Montréal; le notaire Arth. Pelchat et Mme Pelchat; On remarquait aussi: M. Louis Morin, bâtonnier et Mme Morin; M. Chs Moreau, de Scott, et Mme Moreau, et plusieurs autres.

Tous sont revenus enchantés de la réception qui leur a été faite.

connaît depuis longtemps. Contentons-nous de dire qu'ils avaient été hautement appréciés lors de leur dernière apparition à Beauceville, en 1935, alors qu'ils avaient présenté au public local "Le Roman d'une Orpheline".

Les billets pour la représentation du 7 juin sont déjà en vente. On peut s'en procurer en s'adressant à la pharmacie Des Chênes de Beauceville. Ils se vendent aux prix de .75 et .60 pour les billets réservés, et .40 pour les billets non réservés.

Qu'on se hâte de retenir ses places.

Capitol

(Programme sujet à changement)

Samedi, dimanche, lundi, mardi, mercredi, 31 mai, 1-2-3-4 juin:

James Stewart, Judy Garland, Hedy Lamarr, Lana Turner, Tony Martin, Ian Hunter

"ZIEGFELD GIRL"
Jeudi, vendredi, 5-6 juin:

deux grands films:
W. C. Fields, Cora Witherspoon, Una Merkel

"THE BANK DICK"
et
Lloyd Nolan, Lynn Bari, Mary Beth Hughes,

"SLEEPERS WEST"

NOTE

La famille de M. Paul-Emile Rancourt, qui demeurait à Beauce Junction depuis nombre d'années, a définitivement quitté cette paroisse, le premier mai. M. et Mme Paul-Emile Rancourt demeurent maintenant au No 9 rue Dorval, Lauzon.

M. Pierre Rancourt, autrefois de Beauce Junction, demeure maintenant au No 11, rue Dorval, Lauzon

Avez-vous le téléphone



NON !

C'est le temps de vous abonner! Profitez de la campagne du "GUIDE". Plusieurs hommes d'affaires ont compris l'importance du téléphone et se sont abonnés. Pourquoi pas vous?

Le téléphone est une économie de temps et c'est le stimulant des affaires.

Aidez-nous à faire abaisser le coût de l'abonnement: Il ne manque que peu de boîtes.

Abonnez-vous au téléphone

Pour plus de détails, s'adresser à:

JEAN-M. CARETTE
STE-MARIE, Bce

Pétain peut encore sauver la situation et éviter une guerre contre l'Angleterre

Le Maréchal pourrait décréter que la Syrie cesse d'être sous mandat français pour devenir un pays libre. — Alors, Allemands et Anglais pourraient s'y débrouiller sans engager la France. — Une guerre entre la France et son ancienne alliée serait un drame moral épouvantable pour les amis des deux pays. — Tant qu'il y a de la vie, il y a un espoir.

Nouvelle tragédie en France, dit M. Maurois s'il décidait de donner une suite logique au bouquin publié à l'indommain du désastre. Et cette nouvelle tragédie nous touche encore plus profondément peut-être que la première. Cette fois, nous devons faire face, porter le poids terrible d'une crise morale alors qu'en juin 40 il s'agissait simplement d'une débâcle. Deux millions de jeunes Français prisonniers — cent mille grands blessés et morts! Contre toutes les doctrines et malgré toutes les querelles juridiques, nous devons voir le fait brutal. C'était une crise physique; maintenant nous devons examiner une tragédie morale.

La patrie en danger

"Il a tenu tant comme il a pu". Cette phrase tombée un jour des lèvres de Jeanne d'Arc, nous sommes certains que des millions de jeunes Français la prononcent en

Position des Alliés

Par ailleurs les gouvernements alliés ont une guerre à gagner. Cela c'est l'essentiel disent-ils. Et pour gagner cette guerre nous n'avons pas le droit de risquer le paquet sous un prétexte purement sentimental. La France est un pays occupé et nous ne pouvons traiter son gouvernement comme celui d'un pays libre.

Il faut reconnaître que la position géographique de la Syrie est capitale dans la bataille du Proche-Orient. Ce pays placé sous mandat est devenu, dit Londres, un corridor qui permet aux nazis d'envoyer des troupes en Irak. Vichy affirme que les avions nazis ne violent en rien l'armistice lorsqu'ils survolent la Syrie et qu'ils ont le droit d'atterrir accidentellement pour refaire leur plein d'essence. Mais le gouvernement Pétain prend soin d'ajouter que les bombardements de la R. A. F. ne sont pas des gestes d'agression suffisants pour précipiter une déclaration de guerre.

Les Français libres

La présence à Londres du général De Gaulle complique évidemment la situation pour le gouvernement de Vichy si par contre elle simplifie une question capitale: l'avenir de la France. Car au lendemain de la victoire, il sera essentiel pour la France tout court d'avoir son représentant au conseil de la paix.

Pour le moment le gouvernement de Vichy affirme qu'il a l'intention de prendre les moyens nécessaires pour ramener au sein de l'empire les colonies tombées aux mains du général De Gaulle. A ce propos, le ministère des Affaires étrangères a voulu ajouter: "Il importe qu'une nation étrangère ne vienne pas mêler les cartes au sein de notre empire. Cette affaire regarde des Français, c'est une affaire entre Français".

Comme il fallait s'y attendre De Gaulle a répondu d'une façon précise et directe: "Le gouvernement Pétain est anti-constitutionnel; il ne représente pas le peuple et ne peut pas agir au nom de la nation française".

Le sang français
Même les plus ardents partisans

du régime de Vichy doivent reconnaître que jusqu'ici le général De Gaulle a été avare du sang français libres, des partisans de la cause alliée. Mais à Dakar et en Somalie, il a prouvé qu'il ne voulait pas verser de ses mains le sang français. Au risque de compromettre une cause qu'il juge sacrée, il n'a jamais voulu, par la force des armes, imposer sa foi et sa manière de voir aux Français fidèles à Pétain.

Autre bon point à son crédit et que nous ne pouvons pas oublier, il est arrivé qu'à Thailai par exemple, les Français ont été libérés de se rallier ou non à la cause du général De Gaulle. Ceux qui n'ont pas voulu servir contre les ordres du maréchal ont pu gagner l'Amérique et de là retourner en France.

Les barricades

Une guerre civile est toujours terrible. Et les fils pardonnent rarement aux fils de ceux qui ont égorgé leurs pères. Mais il y a des guerres civiles moins terribles que certaines autres. Quand une nation se divise contre elle-même, quand elle court aux barricades pour faire triompher une foi ou une manière de vivre, il y a là comme un phénomène passionnel qui explique bien des choses si cela ne justifie jamais des excès. Mais il arrive comme au moment des guerres de religion, que les parties en présence font appel aux forces étrangères. Alors la guerre civile devient une guerre fratricide et ceux qui meurent insultent leurs bourreaux en les appelant traîtres.

Dans les circonstances on voit comment une guerre entre Français pourrait dégénérer en polémique sanglante. Derrière De Gaulle on verrait les Anglais et derrière Pétain les Allemands.

Notre chère France

"France sans toi le monde serait seul", disait d'Annunzio lorsqu'en 1916 il jeta l'Italie du côté des Alliés. La politique et la guerre sont venues mais la France est demeurée. Au moment où ce pays est en proie à la pire tragédie des temps modernes, il faut bon de relire "Nous autres Français" — le grand livre de Bernanos. C'est que par-dessus De Gaulle et Pétain il faut voir non pas les Anglais et les Allemands, mais 42,000,000 d'hommes, de femmes et d'enfants, 42,000,000 de Français. Il faut voir la France.

L'espoir demeure

Et justement parce qu'il y a ces 42,000,000 d'hommes, de femmes et d'enfants l'espoir demeure. Cet espoir il faut le chercher dans le fait que toujours De Gaulle a refusé de verser le sang français, dans le fait que toujours Pétain a toujours prétendu que les "rébélles" sont en majorité de bons Français". De Gaulle s'est attendu et Pétain sait tempérer. Tout n'est pas perdu. Au contraire.

I reste d'ailleurs un procédé que Pétain pourrait bien employer à la dernière minute. Le centre de la

Re-Organisation de la production industrielle au Canada

Avec l'approbation du Ministère des Munitions et de l'Approvisionnement l'Association des Manufacturiers Canadiens et la Chambre de Commerce Canadienne ont entrepris une étude conjointe de toutes les industries au Canada dont la capacité de production peut-être utilisée pour fins de guerre. Pour y arriver, les régions industrielles de toutes les provinces ont été zonées. Le district de la Beauce est constitué par les comtés de Beauce et de Dorchester et comprend, entre autres, les municipalités suivantes:—

S.-Georges de Beauce, S.-Joseph de Beauce, Ste-Marie de Beauce, Beauceville, S.-Anselme, S.-Ephrem, East Bourghton, Ste-Claire, Ste-Justine, Valley Junction, Scott Junction, S.-Come, S.-Victor, etc.

Les deux présidents conjoints du Comité National établi pour entreprendre cette étude, M. J. D. Johnson (Montréal), vice-président de la Chambre de Commerce Canadienne et M. L. L. Lang (Kitchener), premier vice-président de l'Association des Manufacturiers Canadiens, viennent d'annoncer qu'en a confié à M. W. F. Mainguy de "The Shawinigan Water & Power Company", la direction de la zone de la Beauce et que M. Gratien

crise, l'abcès de fixation, se trouve en Syrie. C'est de là que sont parties les premières bombes. Or ce pays est un état sous mandat. C'est à dire que du jour au lendemain le gouvernement de Vichy peut lui reconnaître une indépendance complète. Avec ce résultat que la défense de ce territoire n'engagerait plus Vichy, que les attaques contre les aérodromes n'obligeraient plus Vichy à intervenir.

Les Lithinés du Dr Gustin

PROCURER ECONOMIQUEMENT LA MEILLEURE
EAU DE TABLE ET DE REGIME

Alcaline — Lithinée — Pétillante — Digestive
SONT TRES EFFICACES CONTRE
Acide Urrique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie,
de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin.

Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour
12 grosses bouteilles d'un litre.

Franco par poste sur réception du prix.

En vente dans toutes les pharmacies.

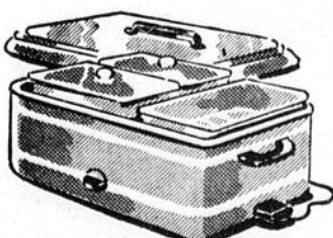
6614 Delorimier, — Montréal.

La CIE CANADIENNE des Agences Modernes,
(Exigez les Lithinés du Dr Gustin)



CET ÉTÉ UTILISEZ L'ÉLECTRICITÉ

Que vous habitiez la ville, un village, la campagne, l'électricité vous permet de prendre la vie aisément, de vous rafraîchir. Les accessoires illustrés ci-contre, ne sont que quelques uns des serviteurs électriques à votre disposition. Ils vous aideront à améliorer la vacance d'été, où que vous soyez.



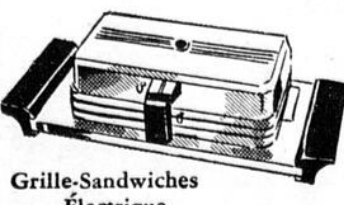
Four Électrique



Éventail Électrique



Bouilloire Électrique



Grille-Sandwiches Électrique

Voyez le choix complet d'appareils électriques en montre à la salle d'échantillons "Shawinigan" de votre localité ou chez votre vendeur. Examinez-les et constatez comme il est facile de les acquérir.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.



Vous vous sentirez fier de porter ce splendide uniforme tout neuf qui vous attend. Vous serez un homme parmi des hommes, un rouage vital de la grande machine de guerre mobile du Canada. Le pays a besoin de vous pour manœuvrer des canons, des chars d'assaut, des voitures blindées et autre équipement motorisé. Le Canada a besoin de vous pour assurer sa victoire. Le Canada veut des hommes d'action. Vous êtes un homme d'action. Saisissez l'occasion.

L'Armée active canadienne a besoin d'hommes pour l'Artillerie, le Génie, les Signaux, les Voitures blindées, les Chars d'assaut, l'Infanterie, les Transports et Approvisionnements, les Services médicaux, l'Intendance et ses autres branches. L'Armée est prête à vous apprendre divers métiers et à vous entraîner à manier efficacement les engins de guerre du Canada.

Arrêtez-vous au bureau de recrutement le plus près. Renseignez-vous au sujet de l'arme qui vous intéresse et des conditions de vie dans l'armée. Voyez où et comment vos aptitudes trouveront le meilleur emploi. Enrôlez-vous: une grande et belle vie d'action s'ouvre devant vous!



LA SOLDE À L'ARMÉE

\$1.30 par jour avec, en plus, logement, nourriture, vêtements, soins médicaux et dentaires. DE PLUS: (1) Suppléments de 25¢ à 75¢ par jour accordés aux artisans qualifiés quand ils exercent leur spécialité. (2) Allocations familiales versées par chèques mensuels.

S'adresser au centre de recrutement militaire No. 5, Lac Mégantic ou Lauzon, ou à toute salle d'exercices militaires locale.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
CANADA

Lettre d'Ottawa

(suite de la page 1)

Grande-Bretagne, il y aurait un réel danger pour que la langue française perde ses droits. Voilà ce qu'écrit le correspondant parlementaire à Ottawa du Saturday Night de Toronto.

Le mot du cardinal

Politique ajoute que personne ne comprend mieux cela que le cardinal Villeneuve qui disait ce qui suit à Toronto le 17 avril 1941, lorsqu'il a parlé aux membres des clubs Empire et Canadien: "Le Commonwealth des nations (britanniques) n'est pas seulement un ensemble de peuples en relations plus ou moins intimes ou seulement commerciales, non plus qu'une société d'intérêts matériels. Non, c'est bien plus que cela: c'est une association de nations libres unies, non par la contrainte, mais par la similitude de concepts de justice sociale et internationale, de l'honneur et de la dignité humaine. Et c'est pourquoi il doit être défendu et protégé à tout prix, même au prix du sang, sous la direction de ceux qui président constitutionnellement à ses destinées. C'est ainsi que le Canada est entré en guerre librement et qu'il y participe efficacement". Ce mot

du cardinal a eu une fortune extraordinaire chez les Anglo-canadiens qui le citent souvent. Il sert de base à une thèse conscriptionniste.

La conclusion

Le Saturday Night écrit: "S'il (le Commonwealth des nations britanniques) doit être défendu et protégé à tout prix, même au prix du sang, quel est celui qui ne soutiendrait pas que le sacrifice du sang doit être réparti équitablement, uniformément et démocratiquement? Sûrement pas quelqu'un qui est aussi désireux que Son Eminence de gagner la guerre". Reste encore à savoir ce que Son Eminence pense réellement de la conscription pour service outre-mer. Depuis cinq ou six ans Son Eminence a eu l'immense courage et le louable désir de se prononcer sur à peu près toutes les questions politiques, religieuses, sociales, économiques et culturelles. Vu les intentions que le Saturday Night lui prête — ce journal n'est pas le seul à penser que Son Eminence est favorable à la conscription pour service outre-mer — personne n'aurait d'objection à ce que le cardinal expose ses idées et ses sentiments sur cette autre question politique.

S'ATTAQUE directement à LA SALETÉ

EMPLOYEZ régulièrement la Lessive Gillett Pure en flocons et vos renvois d'eau seront toujours libres et propres. Elle n'abîme ni l'émail ni la plomberie et chasse les mauvaises odeurs tout en nettoyant. La Lessive Gillett facilite toutes sortes de travaux de nettoyage et épargne des heures dans les soins du ménage. Gardez-en toujours une boîte à la maison.

BROCHURE GRATUITE — La brochure de la Lessive Gillett explique comment se pulvériser et dégraisser les renvois d'eau bouchés... garde les cabinets extérieurs propres et inodores en éliminant les odeurs... et sert à toutes sortes d'autres usages. Demandez-en une copie gratuite à la Standard Brands Ltd., 1800 Ave. de la Liberté St., Toronto, Ont.



*Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.

PARLONS EN DONC

Dimanche soir, le 18 mai, à une veillée d'amis. Pierre Letaxé, s'adressant aux amis: "C'est à crever de rire. Tigust Plusfinguesauts nous a rapportés au député, pour l'assemblée que nous voulons obtenir de M. Godbout, premier ministre, et voilà que ce cher M. Godbout m'écrit et me menace, pour tâcher de nous faire abandonner le projet. Il est fâché noir. Qu'est-ce que vous en pensez?"

Pit. — Laissons-le choquer, ce n'est pas toujours à notre tour de faire du sang de punaise, continuons notre mémoire et envoyons-le lui. (Il s'agit comme on s'en souvient de demander à M. Godbout de venir expliquer sa conduite en assemblée publique, et ce sur les sujets indiqués dans le mémoire).

Jean. — C'est cela, et je continue.

80) Alors que nous produisons à perte, lard, patates, oeufs, peaux vertes, beurre (même au prix fixé, c'est encore au moins 6 à 8 le litre meilleur marché que nous devrions le vendre normalement en comparaison des moulées et du coût général de la vie) etc. etc. Trouvez-vous bien correct et patriotique, M. le Premier Ministre, de nous taxer jusqu'au sang, sur toutes sortes de manières et en même temps, vous venez d'augmenter les faveurs à vos amis?

Pit. — 90) Vous aviez annoncé, M. le Premier Ministre, cent fois annoncé que la session devait être très courte, que vous ne voyez aucune raison pour qu'elle se prolonge au-delà de cinq ou six semaines? Voulez-vous nous expliquer comment il se fait qu'au lieu de cinq semaines la session qui vient de se clore a duré 5 mois, et ceci en dépit que M. Duplessis, pour vous faciliter la tâche, ait laissé adopter l'adresse sans aucune discussion, avançant du coup le travail sessionnel de 3 ou 4 semaines. De plus vous n'avez fait siéger les députés que 9 ou 10 heures par semaine, vous avez fait

HOMMES DEMANDES

Désirez-vous améliorer votre situation? Venez une ligne complète de nécessités domestiques comprenant THE, CAFE, Produits GRATIS dans un territoire exclusif. Trente jours d'essai GRATIS. Pour renseignements, catalogue, adressez-vous: JITO, 1435 Montcalm, Montréal.

ACHETEZ LES PEINTURES RAMSAY

Hommes de 30, 40, 50 ans VOULEZ-VOUS AVOIR DE L'ENTRAIN? Essayez les Comprimés Toniques Ostrex. Contiennent toniques, stimulants, et éléments fournis par les huîtres — aident les hommes qui ont passé 30, 40 ou 50 ans à avoir une vigueur normale. Format de présentation, 35c. Essayez-les aujourd'hui. En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Il a fallu la Guerre

POUR QUE LE PUBLIC APPRÉCIE À SA JUSTE VALEUR L'UN DES MEILLEURS PRODUITS FABRIQUÉS AU CANADA...

LE GIN MELCHERS CROIX D'OR

On a interdit l'importation directe au Canada des genièvres de Hollande. Le public qui était porté à croire que les genièvres importés étaient des produits de qualité supérieure se rend compte maintenant que depuis au delà de 40 ans Melchers fabrique dans notre pays même l'un des meilleurs genièvres qu'il soit possible d'obtenir. Voilà pourquoi vous devriez vous-même acheter du Gin Melchers Croix d'Or de préférence aux genièvres qui étaient naguère importés de Hollande.

- ✓ Melchers est distillé 100%. Il est même distillé 4 fois pour assurer sa qualité uniforme, sa pureté et sa saveur.
- ✓ Melchers est produit et embouteillé dans notre propre distillerie moderne sous la surveillance de nos propres distillateurs et chimistes expérimentés.
- ✓ Nous savons quelles matières premières de tout premier ordre entrent dans la fabrication du gin Melchers. Cependant, lorsque vous achetez des genièvres importés de Hollande, vous obtenez un produit qui était fabriqué à plus de 3000 milles d'ici, en dehors du contrôle du gouvernement canadien.
- ✓ Le Gin Melchers Croix d'Or est vieilli — son âge est inscrit sur une bande spéciale du département de l'accise qui recouvre le bouchon. Exigez cette garantie.
- ✓ Le Gin Melchers Croix d'Or est l'un des plus purs genièvres que l'on puisse obtenir. Il possède au plus haut point les qualités du "Gin" telles que prescrites par le "Loi des Aliments et Drogues" du Canada.
- ✓ Melchers contribue à l'effort de guerre du Canada parce qu'il est fabriqué de matières premières canadiennes — de grains canadiens triés sur le volet — dont le prix est de deux à trois fois supérieur à celui des matières premières importées.
- ✓ Melchers a été le premier genièvre fabriqué au Canada — il est donc le plus ancien.

En achetant du gin Melchers Croix d'Or, vous ne pouvez vous tromper. Suivez l'exemple de milliers de Canadiens — achetez-le et essayez-le... Vous ne manquerez pas de constater que le Gin Melchers Croix d'Or possède tout le moelleux, toute la saveur vivifiante d'un produit de qualité vraiment supérieure.

Exigez toujours

LE GIN Melchers CROIX D'OR

"RIEN NE REMPLACE LA QUALITÉ."

ACHETEZ DES PRODUITS CANADIENS — ILS SONT MEILLEURS"

PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTRÉAL ET BERTHERVILLE M126P



EMMETT O'FARRELL, B.A., LL. L.
AVOCAT — BARRISTER

St-Joseph,

Co. Beauce.

— EXPRESS —

Entrepôt à: 1930 Papineau,
Tél.: FA 3575
ST-GEORGES — SHERBROOKE — MONTREAL
Marchandises de toutes sortes assurées
EUGENE CATELLIER
St-Georges-Ouest, Beauce

HOTEL BEAUCEVILLE

SERVICE PROMPT ET COURTOIS

CUISINE TRÈS SOIGNÉE

Très bonnes chambres avec eau chaude et froide — avec matelas Marshall.
C'est à l'Hôtel Beauceville qu'on vit et qu'on laisse vivre. Votre visite sera hautement appréciée.

J.-A. Delage,
GERANT.

Bureau: 80, rue St-Pierre

Tél.: 2-7942

ROLAND GUERTIN

Avocat - Barrister

Bureau fin de semaine: St-Anselme, St-Isidore, St-Malachie, Ste-Germaine, Ste-Hénédiène.
Rés.: 619, rue St-Jean

Tél.: 5991

SECURITE ET SERVICE

NORTH BRITISH & MERCANTILE INS. CO. LTD
INCENDIE — AUTOMOBILE — ACCIDENTS

Bureau Chef pour le Canada: 460 St-François-Xavier, Montréal

REPRESENTANT: J. N. Doyon & Fils Enrg.,
Ste-Marie, Beauce, P. Q.

Exigez toujours:



JE NE SAIS QUOI FAIRE —
MON VIEUX NE VEUT PAS
SORTIR DU JARDIN
— Ô! MERCI POUR
LE TUYAU!



"C'est
toujours
la même
chose"

BIÈRES et PORTER BOSWELL

S-35